



République du Mali

Un Peuple-Un But – Une Foi

Centre National d'information, d'Education et de Communication  
pour la Santé (CNIECS)

Centre National d'Appui à la Santé Animale (CNASA)



**USAID**  
DU PEUPLE AMERICAIN

# MANUEL DES PROCEDURES OPERATIONNELLES NORMALISEES SUR LA COMMUNICATION DES RISQUES (M-PON-CR)

Novembre 2020



**MANUEL DES PROCEDURES  
OPERATIONNELLES NORMALISEES  
SUR LA COMMUNICATION DES  
RISQUES (M-PON-CR)**

## PREFACE

L'Évaluation Externe Conjointe (EEC) des capacités du Règlement Sanitaire International (RSI) 2005 du Mali réalisée en juin 2017 a fait ressortir la capacité limitée du pays en termes de (i) communication et coordination interne et avec les partenaires, (ii) communication publique ; (iii) communication pour mobiliser les communautés touchées et (iv) écoute dynamique et gestion des rumeurs avec un score de 2 sur une échelle de 5 et (v) Systèmes de communication des risques avec un score de 1. Le même constat est ressorti de l'évaluation de la performance des services vétérinaires (PSV) réalisée en novembre 2017 pour la communication avec un score de 2 sur une échelle de 5.

Tirant les leçons de la gestion des épidémies survenues au cours de la décennie écoulée et des résultats de ces évaluations externes, le Mali s'est engagé à renforcer ses capacités en matière de prévention, de détection et de réponse aux événements de santé publique majeurs (ESPM). Dans cette optique, le Centre de Coordination de la Gestion des Crises et Catastrophes (CECOGEC) placé sous l'autorité du Premier Ministre a été créé en 2018 pour « coordonner la réponse globale à apporter entre toutes les entités concourant au règlement des ESPM ». A cela il faudra ajouter la mise en place en avril 2018 de la Plateforme Une Seule Santé (PUSS) dont l'article 2 de son décret de création stipule que « la PUSS est un cadre de concertation multidisciplinaire et multisectorielle de gestion concertée des événements de santé publique à travers la prévention, la détection, la réponse rapide aux menaces de santé publique ». Le même article précise que la PUSS doit « faciliter l'atteinte des objectifs du RSI- 2005, des Performances des Services Vétérinaires (PSV) et du Programme Mondial de Sécurité Sanitaire (PMSS)». Par ailleurs, l'Institut National de Santé Publique (INSP) a été créé en 2019 pour fédérer et coordonner les interventions de santé publique au Mali.

Dans le domaine de la Communication des risques, le Projet Breakthrough-ACTION (BA), soutenu financièrement par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) a été un partenaire majeur du Gouvernement pour le développement de programmes efficaces de changement social et de comportement. En effet, ce partenariat a permis entre autres, l'élaboration du présent Manuel, du Plan Stratégique Multisectoriel sur la Communication des risques, du Guide d'information et de messages sur les zoonoses prioritaires, l'analyse approfondie des déterminants sociaux, culturels et individuels des comportements à risque, de prévention et de réponse liés aux cinq groupes de zoonoses prioritaires au Mali, la Cartographie des Acteurs Clés Impliqués dans la Communication de Risque et la Revue de la littérature des maladies émergentes à potentiel épidémique. . En outre, BA en partenariat avec le Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) a assuré la formation des formateurs sur l'Identification des Menaces et l'Évaluation des Risques au Mali et l'élaboration du manuel des menaces et risques sanitaires du Mali.

Le présent Manuel, qui vient renforcer le dispositif existant revêt une importance capitale dans la mesure où la communication des risques est une compétence critique pour la mise en œuvre du RSI-2005. Aussi, les fausses informations et les rumeurs recensées dans la gestion de la pandémie en cours de COVID-19, justifient-elles une meilleure communication des risques. Outre les risques liés aux maladies zoonotiques, les procédures décrites dans ce Manuel couvrent également les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et à la résistance aux antimicrobiens. Selon les résultats de l'EEC "la résistance aux antimicrobiens (RAM) croît à un rythme alarmant au point de surpasser la mise au point de nouveaux moyens de lutte contre les infections chez l'homme"

Je puis donner l'assurance que la PUSS ne ménagera aucun effort pour une large dissémination et appropriation dudit Manuel par les acteurs concernés en vue d'une utilisation optimale des procédures qui y sont décrites.

*Le Secrétaire Permanent  
de la Plateforme Nationale Une Seule Santé*

**Dr Mohamed BERTHE**

# TABLE DES MATIERES

<b>PREFACE</b> .....	2
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....	5
<b>1- INTRODUCTION</b> .....	6
<b>2 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	8
<b>3 - OBJECTIFS ET PORTEE DU MANUEL PON-CR</b> .....	9
3.1 - But du Manuel.....	9
3.2 - Objectif général.....	9
3.3 - Objectifs spécifiques.....	9
3.4 - Portée du Manuel (Public cible).....	9
<b>4 - METHODOLOGIE ET PROCESSUS D'ELABORATION DU MANUEL PON-CR</b> .....	11
4.1 - Approche méthodologique.....	11
4.2 - Revue documentaire.....	11
4.3 - Processus d'élaboration du Manuel PON-CR.....	11
4.4 - Canevas d'élaboration des PON sur la Communication des Risques.....	11
4.5- Canevas d'élaboration des PON sur la Communication des Risques.....	12
<b>5 - PROCEDURES OPERATIONNELLES NORMALISEES DE LA COMMUNICATION DES RISQUES</b> .....	13
5.1 - Rôles et Responsabilités des structures clés impliquées dans la Communication des Risques.....	13
5.2 - PON-CR selon le Modèle Intégré de Communication sur les Risques de l'OMS.....	15
5.2.1 - Systèmes de Communication sur les risques .....	16
5.2.2 - Communication et Coordination interne et avec les partenaires.....	26
5.2.3-Communication Publique.....	36
5.2.4 - Engagement et Communication avec les Communautés affectées.....	52
5.2.5- Ecoute dynamique et Gestion des rumeurs.....	60
5.3 - Opérationnalisation et suivi-évaluation des procédures.....	71
5.3.1 - Prérequis pour une bonne opérationnalisation des procédures.....	71
5.3.2 - Suivi-évaluation de l'application des procédures.....	75
5.3.3 - Modalités de mise à jour, dissémination et conservation du Manuel.....	75
<b>6 - ANNEXES</b> .....	76
6.1 - Termes de référence pour l'élaboration des Procédures Opérationnelles Standard (POS).....	76
6.2 - Canevas d'élaboration des PON-CR.....	79
6.3 - Liste des participants à l'élaboration des PON-CR.....	80
6.3.1 - Participants à l'atelier résidentiel d'élaboration des PON-CR.....	80
6.3.2 - Liste des participants à l'atelier de revue et de validation technique du M-PON-CR.....	81
6.3.3 - Liste des participants à l'atelier de validation du M-PON-CR .....	82
6.4 - Liste des documents et outils de référence.....	85
6.5 - Principales allocutions.....	86

# LISTE DES ABREVIATIONS

---

<b>ANSSA</b>	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
<b>AUSS</b>	Approche Une Seule santé
<b>BA</b>	Breakthrough ACTION
<b>CCSC</b>	Communication pour le Changement Social et de Comportement
<b>CDC- Afrique</b>	Centre de Prévention et de Contrôle des Maladies en Afrique
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CMIE</b>	Centre Médical Inter-Entreprises
<b>CECOGEC</b>	Centre de Coordination et de Gestion de Crises et Catastrophes
<b>CNASA</b>	Centre National d'Appui à la Santé Animale
<b>CNIECS</b>	Centre National d'Information, d'Education et de Communication pour la Santé
<b>CR</b>	Communication des risques
<b>COVID-19</b>	Maladie à Coronavirus -2019
<b>DCSSA</b>	Direction Centrale des Services de la Santé des Armées
<b>DGPC</b>	Direction Générale de la Protection Civile
<b>DGSHP</b>	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
<b>DNA</b>	Direction Nationale de l'Agriculture
<b>DNACPN</b>	Direction Nationale de l'Assainissement, et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
<b>DNSV</b>	Direction Nationale des Services Vétérinaires
<b>DOUSP</b>	Département des Opérations d'Urgence de Santé Publique
<b>DPM</b>	Direction de la Pharmacie et du Médicament
<b>ECTAD</b>	Centre d'Urgence pour la lutte contre les Maladies Animales Transfrontières
<b>EEC</b>	Evaluation Externe Conjointe
<b>ESPM</b>	Evènement de Santé Publique Majeur
<b>FAO</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>INPS</b>	Institut National de Prévoyance Sociale
<b>INSP</b>	Institut National de Santé Publique
<b>LCV</b>	Laboratoire Central Vétérinaire
<b>M-PON-CR</b>	Manuel des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques
<b>OIE</b>	Organisation Mondiale de la Santé Animale
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>OOAS</b>	Organisation Ouest Africaine de la Santé
<b>PMSS</b>	Programme Mondial de Sécurité Sanitaire
<b>PNCMPRC</b>	Plan National de Contingence Multirisques de Préparation et de Réponse aux Catastrophes
<b>PON-CR</b>	Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques
<b>PSV</b>	Performance des Services Vétérinaires
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PUSS</b>	Plateforme Une Seule Santé
<b>RAM</b>	Résistance aux antimicrobiens
<b>RECOTRADE</b>	Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement
<b>REDISSE</b>	Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest
<b>RSI</b>	Règlement Sanitaire International
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>URTEL</b>	Union des Radios et Télévisions Libres
<b>USS</b>	Une Seule Santé
<b>USAID</b>	Agences des Etats Unis d'Amérique pour le Développement International

# 1 - INTRODUCTION

En juin 2017, le Mali a fait l'objet d'une Evaluation Externe Conjointe (EEC) de ses capacités par rapport à la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI)-2005. Cette évaluation, qui a concerné 19 domaines techniques, a révélé que le pays a fait des progrès notamment dans les domaines de la vaccination, du laboratoire et de la surveillance avec des scores de 3 sur une échelle de 5 (1 et 2 étant considérés comme capacité limitée). Aussi, l'existence d'un Département des Opérations d'Urgence de Santé Publique (DOUSP) en charge de la coordination des Evènements de Santé Publique Majeurs (ESPM) et ce conformément aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a-t-elle été considérée comme une avancée.

Toutefois, bien que la communication de risque (CR) soit identifiée dans le RSI-2005 comme une capacité principale pour gérer les ESPM, les scores du Mali pour les différentes composantes de la CR correspondaient à des capacités limitées comme il apparaît dans le tableau ci-après :

**Tableau No.1.** Scores du Mali en matière de communication des risques lors de l'EEC de juin 2017

Composantes de la Communication des risques	Scores du Mali
1. <b>Systèmes de communication des risques</b>	1
2. <b>Communication et coordination internes et avec les partenaires</b>	2
3. <b>Communication publique</b>	2
4. <b>Communication pour faire participer les communautés touchées</b>	2
5. <b>Écoute dynamique et gestion des rumeurs</b>	2

*Source : Evaluation externe conjointe du RSI-2005, OMS, juin 2017*

Ce score est superposable à celui enregistré lors de l'évaluation de la Performance des Services Vétérinaires (PSV) de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) réalisée au Mali en novembre 2017 pour la communication qui est considérée par l'OIE comme une compétence critique.

Depuis, des progrès ont été réalisés et contribueront sans doute à rehausser le niveau des scores du Mali lors des prochaines évaluations (EEC -PSV). D'ores et déjà, on peut se féliciter, entre autres, de l'élaboration et la validation d'un Plan Multisectoriel sur la Communication des risques, la mise en place de la plateforme «une seule santé (PUSS) qui dispose d'un Manuel de Gouvernance et d'un Plan stratégique ainsi que du Plan National de Contingence Multirisques de Préparation et de Réponse aux Catastrophes (PNCMPRC) dont les objectifs sont définis comme suit :

- (i) Clarifier les relations/responsabilités entre les différents services techniques de l'Etat et les partenaires humanitaires ;
- (ii) Faciliter la coordination des actions et permettre une mise en cohérence des plans sectoriels ;
- (iii) Identifier et diminuer les risques les plus probables ;
- (iv) Offrir un cadre général de planification conjointe couvrant les risques d'urgence ;
- (v) Intégrer le processus de préparation et de réponse aux urgences dans les plans et programmes nationaux de développement ;
- (vi) Réduire les délais d'intervention et le nombre de perte en vies humaines.

**L'approche holistique / globale** a été adoptée en élaborant ce manuel en raison de la diversité des causes des ESPM. Ainsi, outre **les maladies zoonotiques qui sont prioritaires sur les agendas nationaux et internationaux**, il a été tenu compte d'autres risques notamment ceux en rapport avec le **secteur privé dans le domaine de l'agro-industrie** (par exemple, la sécurité sanitaire des aliments), d'une part et d'autre part les risques liés à la **résistance aux antimicrobiens**.

Par ailleurs, différents scénarii ont été également considérés à savoir :

- **Situation de crise et de réponse locale ou nationale** à un ESPM (par exemple, le cas de la survenue d'un foyer épidémique de Fièvre Crimée- Congo à Mopti en 2019) ;
- **Situation de crise et de réponse à l'échelle internationale** (par exemple, le cas de la pandémie actuelle de la maladie à coronavirus –COVID-19) ;
- **Situation de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé agroindustriel** (intoxication provenant d'une industrie alimentaire) ;
- **Communication des risques en absence de situation de crise** (cas de la diffusion par le CNIECS de messages sur la prévention des maladies diarrhéiques et le choléra à l'approche de la saison des pluies).

L'élaboration des PON-CR a également tenu compte des **structures appuyant la mise en œuvre du RSI -2005 au niveau** de (i) la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et (ii) l'Union Africaine (UA)

Au niveau de l'espace CEDEAO, il s'agit notamment des structures suivantes :

- Réseau des Communications sur les situations d'urgence ;
- Réseau de l'Alerte précoce et de la Réponse de la CEDEAO ;
- Centre Régional de Surveillance et de Contrôle des Maladies ;
- Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ;
- Centre Régional de Santé Animale (CRSA)
- Centre d'Urgence pour la lutte contre les Maladies Animales Transfrontières(-ECTAD)
- Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (RE-DISSE)-troisième phase.

Au niveau de l'UA, il s'agit du

- Centre de Prévention et de Contrôle des Maladies en Afrique (CDC- Afrique) dont la mission s'articule autour des cinq axes stratégiques à savoir (i) Surveillance et veille internationale sur les maladies, (ii) Préparation et réponse aux situations d'urgence, (iii) Systèmes et réseaux de laboratoires, (iv) Systèmes d'information, et (v) Instituts Nationaux de Santé Publique et Recherche.
- Bureau Interafricain des Ressources animales (UA -BIARA)

Il a été tenu compte des engagements pris par le Mali au niveau international notamment dans le cadre du Système des Nations Unies et du Programme Mondial de Sécurité Sanitaire (PMSS).

Les procédures décrites en matière de communication des risques dans ce Manuel tiennent également compte des droits humains et des groupes ayant des besoins spécifiques tels que les malentendants et les malvoyants, groupes vulnérables, entre autres.

Par ailleurs, l'environnement communicationnel et le découpage administratif du pays ont été pris en compte pour assurer une plus grande diffusion et une meilleure coordination de la communication aux niveaux national/central, régional et opérationnel (cercle et commune).

Enfin, ce Manuel, tout en satisfaisant les exigences de qualité et de cohérence requises dans l'élaboration des PON-CR, **se veut simple** de manière à faciliter sa compréhension et la bonne application des procédures qui y sont décrites.

Outre l'Introduction (i), le Manuel comprend cinq autres chapitres dans l'ordre chronologique suivant :

- (ii) Contexte et justification ;
- (iii) Objectifs et la portée du Manuel,
- (iv) Méthodologie d'élaboration des procédures,
- (v) Procédures Opérationnelles Normalisées et
- (vi) Annexes.

## 2 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Le Règlement Sanitaire International (RSI)-2005 exige de tous les États Parties, le développement d'une série de capacités pour la surveillance et la riposte face à toute maladie ou pathologie, quelle qu'en soit l'origine ou la source, qui porte ou porterait une atteinte grave à l'Homme.

L'identification et l'évaluation des risques est une étape primordiale dans la riposte aux épidémies et aux autres menaces sanitaires. Pour une réponse efficace à une urgence de santé publique, il est critique que les risques potentiels soient identifiés bien avant une crise, et que les capacités soient mises en place afin de pouvoir atténuer le risque, qu'il s'agisse d'une épidémie, une attaque bioterroriste, une catastrophe naturelle ou une contamination provenant d'une industrie agroalimentaire. Par ailleurs, la résistance aux antimicrobiens constitue un risque qui impacte la santé humaine et la santé animale. Cela exige une implication précoce des acteurs clés dans un processus conjoint de planification détaillée qui considère et priorise toutes les éventualités en termes de risque et qui définit les actions clés pour préparer les communautés et les gouvernements à répondre en temps réel.

Tirant les enseignements des décennies de gestion d'épidémies diverses et des évaluations externes (EEC et PSV), le Mali avec l'appui de ses partenaires déploie des efforts considérables pour renforcer ses différentes capacités dans le cadre du RSI-2005. Dans cette optique, la réforme du système de santé initiée en 2018 a vu la création de l'Institut National de Santé Publique (INSP) qui coordonne désormais les fonctions et les programmes de santé publique pour prévenir, détecter et combattre les menaces en matière de santé publique (maladies transmissibles et non transmissibles) ainsi que d'autres événements de santé publique majeur (ESPM) affectant la santé des populations. L'Approche Une Seule Santé (AUSS) a été adoptée, assortie de la mise en place d'une plateforme USS comprenant les organes ci-après : (i) Un Comité de Pilotage (Présidé par le Premier Ministre), (ii) Un Comité Technique de Coordination multisectorielle, (iii) Un Secrétariat Permanent et (iv) des Groupes Thématiques. Le Mali s'est doté également d'un Plan Stratégique Multisectoriel de Communication des Risques et des Urgences de Santé Publique en mars 2020.

L'élaboration de ce Manuel de Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques (PON-CR) s'inscrit dans cette dynamique. La mise en place d'un tel dispositif revêt un caractère urgent compte tenu de l'importance de la Communication de risque (compétence critique) en matière de gestion des ESPM et des nombreux couacs en termes de communication observés à travers le monde dans la gestion de la pandémie en cours de la COVID-19.

Elle a été faite sous l'égide de la Plateforme Une Seule Santé (PUSS) avec l'appui technique du Projet Breakthrough-ACTION qui appuie le développement de programmes efficaces de changement social et de comportement à travers le monde. Le financement a été assuré par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Ceci dans le cadre du renforcement des capacités du Mali pour la mise en œuvre du RSI-2005.

## 3 - OBJECTIFS ET PORTEE DU MANUEL PON-CR

### 3.1 - But du Manuel

Le but de ce Manuel est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de Communication des Risques (CR) pour la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI)-2005-.

### 3.2 - Objectif général

L'objectif Général assigné à ce Manuel est de décrire les Procédures Opérationnelles Normalisées de la Communication des Risques (PON-CR) au Mali.

### 3.3 - Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le Manuel s'articule autour des objectifs ci-après :

- Décrire les rôles et responsabilités des structures clés impliquées dans la communication des risques
- Décrire les Procédures Opérationnelles Normalisées en matière de Communication des Risques ;
- Décrire les modalités pratiques d'opérationnalisation et de suivi- évaluation du Manuel PON-CR
- Définir les procédures de mise à jour, de dissémination et de conservation du Manuel PON-CR

### 3.4 - Portée du Manuel (Public cible)

Ce Manuel s'adresse tout d'abord au personnel de première ligne des structures nationales impliquées dans la Communication des risques à savoir :

- L'Institut National de Santé Publique (INSP) ;
- La Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP) ;
- Le Centre National d'Information, d'Education et de Communication pour la Santé (CNIECS) ;
- La Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) ;
- Le Centre National d'Appui à la Santé Animale (CNASA) ;
- Le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) ;
- La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) ;
- La Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) ;
- La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) ;
- La Direction Centrale des Services de Santé des Armées (DCSSA),
- Le Centre Médical Inter-Entreprises (CMIE) / Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) ;
- Le secteur privé ;
- Le secteur confessionnel ;
- La Presse dans ses différentes formes ;
- Le Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRADE)
- La Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire (FENASCOM)
- Les Centres de Santé Communautaire (CSCOM) ,
- La Fédération Locale des Associations de Santé Communautaire (FELASCOM)
- La Fédération Régionale des Associations de Santé Communautaire (FERASCOM)
- L'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTEL);
- Les Unités industrielles notamment du secteur agroalimentaire ;
- L'Association des consommateurs du Mali.

Il constitue également un document de référence pour les institutions appuyant la mise en œuvre du RSI-2005 en l'occurrence l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ; le Centre d'Urgence pour la lutte contre les Maladies Animales Transfrontières (ECTAD) du Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).

Les PON-CR décrites dans ce Manuel concernent trois grandes typologies de risques à savoir :

- (i) Les risques liés aux maladies zoonotiques qui du fait de leur niveau élevé de morbidité et de mortalité concentrent l'attention des décideurs et sont en bonne place dans les agendas internationaux
- (ii) Les risques sanitaires liés à la production, transformation, stockage, distribution et commercialisation des denrées alimentaires ainsi que les eaux destinées à la consommation humaine et animale.
- (iii) Les risques liés à la résistance aux antimicrobiens

Enfin, ce Manuel est susceptible de mise à jour compte tenu de l'environnement changeant et de l'évolution des connaissances en matière de gestion des ESPM y compris la Communication des Risques.

# 4- METHODOLOGIE ET PROCESSUS D'ELABORATION DU MANUEL PON-CR

## 4.1 - Approche méthodologique

La démarche méthodologique suivie pour l'élaboration de ce Manuel a été à la fois participative et inclusive. En effet, les structures / acteurs clés impliqués dans la communication de risque, la Plateforme Une Seule Santé (PUSS) et les partenaires techniques et financiers (PTF) concernés ont contribué aux différentes phases de l'exercice.

Les invitations à participer aux ateliers d'élaboration, de revue et de validation technique des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques (PON-CR) ont toutes été lancées par le Secrétariat Permanent de la PUSS, toute chose qui met en exergue l'importance de la collaboration et de la coordination multisectorielle dans un tel processus.

## 4.2 - Revue documentaire

L'élaboration des PON-CR a consisté dans un premier temps en la revue de la documentation pertinente disponible pour mieux comprendre la problématique de la Communication des risques au Mali (résultats des études et évaluations diverses, documents de politique /stratégie, etc.) et dans un deuxième temps à partager des modèles et des bonnes pratiques dans un but de partage d'information et de mise à niveau des différents acteurs. La liste des documents de référence ainsi que les liens utiles sont fournis en annexe 6.3 de ce Manuel.

## 4.3 - Processus d'élaboration du Manuel PON-CR

L'élaboration du Manuel s'est déroulée en phases successives ci-après :

- Recrutement par Breakthrough ACTION d'un Consultant ;
- Réunion de cadrage entre l'équipe technique de Breakthrough et le Consultant ;
- Elaboration des termes de référence de l'atelier résidentiel d'élaboration des procédures opérationnelles normalisées sur la communication des risques ;
- Identification des structures et acteurs clés devant participer audit atelier ;
- Lettre du Secrétaire Permanent de la Plateforme Nationale Une Seule Santé (PUSS) invitant les acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers identifiés à participer à l'atelier résidentiel ;
- Organisation de l'atelier en résidentiel à Fana (Diola) avec les acteurs des structures clés impliquées dans la Communication des Risques ;
- Elaboration des PON-CR par les acteurs nationaux ;
- Rédaction de la première mouture du Manuel PON-CR par le Consultant ;
- Elaboration des Termes de référence de l'atelier de validation technique du Manuel ;
- Lettre du Secrétaire Permanent de la PUSS invitant les acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers identifiés à participer à l'atelier de validation technique du Manuel ;
- Organisation de l'atelier de revue technique du Manuel à l'Escale Gourmande, Bamako ;
- Finalisation du Manuel PON-CR à la lumière des observations du second atelier ;
- Elaboration des Termes de référence de l'atelier de validation technique du Manuel
- Lettre du Secrétaire Permanent de la PUSS invitant les acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers identifiés à participer à l'atelier de validation technique du Manuel ;
- Organisation de l'atelier de validation technique du Manuel à l'INSP par les membres de la PUSS et les autres parties prenantes.

## 4.4 - Prochaines étapes

- Reprographie du Manuel en autant d'exemplaires que d'utilisateurs ;
- Dissémination du Manuel à tous les niveaux (Copie dure et version électronique).

## 4.5 - Canevas d'élaboration des PON sur la Communication des Risques

L'élaboration des PON-CR a été calquée sur le Modèle Intégré de Communication des risques de l'OMS à savoir :

- Système de communication des risques ;
- Communication et Coordination interne et avec les Partenaires ;
- Communication Publique ;
- Engagement et Communication avec les communautés affectées ; et
- Ecoute dynamique et Gestion des Rumeurs.

Il a été également tenu compte de quatre types de contexte pour l'élaboration des PON-CR à savoir :

- Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale ;
- Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale ;
- Contexte de crise et de réponse impliquant le secteur privé/industriel et
- Contexte de Communication de risque en dehors d'une crise.

Par ailleurs, les PON-CR ont été structurées en tenant compte des différents niveaux selon le découpage administratif du pays

- Niveau National
- Niveau Régional
- Niveau Opérationnel qui se subdivise en Cercle et Commune

Enfin, elles ont été formulées en tenant compte de l'Approche Une seule Santé (AUSS) à laquelle le Mali a souscrit en 2018. Dans cette logique, les organes de l'AUSS ont été mis en exergue dans la coordination multisectorielle qui sied bien avec la communication des risques. Toutefois, force est de constater que le comité de coordination multisectorielle de la PUSS existe seulement au niveau national, dans trois régions (Kayes, Koulikoro et Ségou) et dans 18 cercles dont sept (7) dans la région de Kayes, sept (7) dans la région de Sikasso et quatre (4) dans la région de Mopti, ce qui est un facteur limitant pour la PUSS en termes de sa visibilité et de son rôle dans le cadre de la gestion des ESPM au Mali. Par ailleurs, l'existence d'un certain nombre d'insuffisances dans les textes relatifs à la création de la PUSS impacte négativement sur le fonctionnement optimal de ses organes. Enfin, la pérennité des organes de la PUSS se pose avec acuité en l'absence d'allocation de ressources budgétaires pour assurer leur fonctionnement.

Les procédures sont présentées sous la forme de tableaux avec les quatre colonnes suivantes :

- Description de la procédure /Tâches proprement dite ;
- Responsable de la mise en œuvre de la procédure ;
- Démarche à suivre pour réaliser la procédure ; et
- Fréquence/ périodicité de la procédure.

**N.B.** Bien que n'étant pas des procédures de la Communication des risques, certaines tâches ont été rappelées parce qu'elles sont des facteurs déclencheurs (préalables) pour toutes les autres procédures y compris celles relatives à la mobilisation des ressources domestiques et extérieures en appui à la gestion des ESPM. Il s'agit en l'occurrence de l'activation du dispositif de riposte et la nomination d'un Coordinateur National/ Responsable et/ou d'un Porte-parole de l'ESPM conformément aux dispositions prévues dans le cadre du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique de l'OMS et du Centre pour Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC-Atlanta).

Par ailleurs, le Gouverneur, le Préfet et le Maire sont désignés comme Responsable de la mise en œuvre des procédures décrites dans le but de faire ressortir l'importance de la coordination multisectorielle et multidimensionnelle pour garantir le succès des différentes interventions en matière ?? de communication dans leurs circonscriptions respectives.

## 5 - PROCEDURES OPERATIONNELLES NORMALISEES DE LA COMMUNICATION DES RISQUES

### 5.1 - Rôles et Responsabilités des structures clés impliquées dans la Communication des Risques

Le Tableau ci-dessus résume les rôles et responsabilités des structures clés impliquées dans la Communication des Risques au Mali conformément à leurs textes de création.

**Tableau No.2 : Rôles et Responsabilités des structures clés impliquées dans la communication de risque**

		création
<b>1. Centre de Coordination et de Gestion de Crises et Catastrophes (CECOGEC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter au décideur politique l'ensemble des informations et des options de réponse ad-hoc, lui permettant d'arbitrer, de coordonner, d'orienter et de décider afin de juguler les effets d'une crise majeure et ce, jusqu'au retour à une situation acceptable voir normale.</li> <li>• Coordonner la réponse globale à apporter entre toutes les entités concourant au règlement de l'ESPM.</li> <li>• Préparer, animer et coordonner en tant que point unique de traitement de l'information, la communication de crise au profit de l'Autorité.</li> </ul>	Arrêté N°.2018 - 0851/MSPC-SG du 27 mars 2018
<b>2. Plateforme Une Seule Santé (PUSS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner dans une approche multisectorielle et multidisciplinaire toutes les interventions sanitaires en vue de prévenir, de détecter et de riposter contre les maladies émergentes et ré-émergentes à potentiel pandémique</li> <li>• Assurer la concertation avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), bilatéraux et multilatéraux au niveau national.</li> <li>• Assurer la diffusion de l'information à tous les organes de la PUSS.</li> </ul>	Ordonnance N°. 0369/P-RM du 12 avril 2018
<b>3. Institut National de Santé Publique (INSP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de veille sanitaire et de surveillance épidémiologique</li> <li>• Promouvoir la recherche sur les politiques et système de santé.</li> <li>• Recueillir et évaluer les informations sur les effets inattendus des toxiques des médicaments et des vaccins.</li> <li>• Promouvoir la coopération nationale et internationale dans le domaine de la recherche, la formation et la lutte contre la maladie.</li> <li>• Participer à la mise en œuvre de politique, des programmes et des stratégies de santé publique</li> </ul>	Ordonnance N°. 0111/ P-RM du 27 mars 2019

<b>4. Centre National d'Information, d'Education et de Communication pour la Santé (CНИЕCS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner la production du matériel d'Information, d'Education et de Communication (IEC) en matière de santé ;</li> <li>• Assurer des prestations de services d'IEC dans le domaine sanitaire ;</li> <li>• Concevoir et réaliser des messages pour l'IEC en matière de santé ;</li> </ul>	Ordonnance N°. 01-120/P-RM du 09 mars 2001
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un appui technique aux services en matière d'IEC ;</li> <li>• Contribuer à l'exécution des plans de campagne nationaux ;</li> <li>• Faire diffuser des thèmes d'éducation pour la promotion de la santé par les voies appropriées</li> <li>• Évaluer l'efficacité des activités d'IEC.</li> </ul>	
<b>5. Centre National d'Appui à la Santé Animale (CNASA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les risques sanitaires des animaux.</li> <li>• Apporter un appui conseil aux services vétérinaires dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre les maladies des zoonoses.</li> <li>• Assurer la conception et la mise en œuvre des stratégies d'IEC sur la santé animale et la santé publique vétérinaire.</li> <li>• Assurer la communication des risques sanitaires des animaux.</li> </ul>	Ordonnance N°. 011/ P-RM du 2 septembre 2013
<b>6. Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les éléments de la politique nationale en matière de la protection civile et de veiller à la mise en œuvre de cette politique.</li> <li>• Veiller à la sensibilisation et à l'information du publique.</li> <li>• Concourir à la formation des personnels chargés de la protection civile</li> </ul>	Ordonnance No. 026/ P-RM du 25 août 1998

Le CНИЕCS, de par son mandat et ses deux décennies d'expérience, est incontestablement de nos jours la structure de référence en matière de communication dans le domaine de santé. Toutefois, il ne dispose pas de répondants aux niveaux régional et opérationnel (Cercle et Commune) où le relais est souvent assuré par les agents techniques du Développement Social dont le profil ne correspond à celui requis pour la communication des risques.

## 5.2 - PON-CR selon le Modèle Intégré de Communication sur les Risques de l'OMS

Le tableau ci-après résume le Modèle Intégré de Communication sur les Risques de l'OMS

**Tableau No3. Résumé du Modèle Intégré de la Communication sur les Risques de l'OMS**

Composantes de la Communication des risques	Éléments à considérer
1. <b>Système de Communication sur les Risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies</li> <li>• Plans</li> <li>• Procédures</li> <li>• Structures</li> <li>• Ressources</li> <li>• Exercices de simulation pour tester le système</li> </ul>
2. <b>Communication et Coordination interne et avec les Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes aux différents échelons de la pyramide sanitaire et au niveau international avec l'ensemble des parties prenantes (travailleurs du domaine de la santé, ONG, bénévoles, société civile, etc.).</li> </ul>
3. <b>Communication Publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médias divers</li> <li>• Communicateurs traditionnels</li> <li>• Réseaux sociaux</li> <li>• Web</li> <li>• Supports CCSC</li> <li>• Mobilisation sociale</li> </ul>
4. <b>Engagement et Communication avec les communautés affectées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directement ou avec des influenceurs, y compris les campagnes de sensibilisation, radios communautaires,</li> <li>• Communication interpersonnelle à l'aide de mécanismes d'engagement communautaire existants.</li> </ul>
5. <b>Ecoute dynamique et Gestion des Rumeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance des médias et réseaux sociaux ; partenaires, parties prenantes,</li> <li>• Feedback de la communauté,</li> <li>• Etudes CAP, anthropologie de l'urgence</li> <li>• Autres outils relevant des sciences sociales</li> </ul>

Les tableaux qui suivent décrivent les PON-CR pour chacune des cinq composantes ci-dessus en tenant compte des différents contextes et du découpage du pays comme mentionné ci-avant.

## 5.2.1 - Systèmes de Communication sur les risques

### 5.2.1.1 - Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité multisectoriel de crise pour la gestion de l'évènement de santé publique majeur (ESPM).	Ministre en charge de la Santé	Décision du Ministre sur proposition des experts concernés.	Une fois
2. Nommer le Coordinateur National de la Gestion de l'évènement	Ministre en charge de la Santé	Arrêté Ministre en charge de la santé.	Une fois
3. Mettre à jour la cartographie des intervenants sur la communication des risques.	Directeur CНИЕCS	Echanges téléphoniques, Emails ou réunions avec les acteurs concernés.	Si nécessaire
4. Mettre à disposition la cartographie des intervenants sur la communication des risques.	Directeur CНИЕCS	Reprographie et large dissémination des cartes mises à jour .	Une fois
5. Mettre à jour la cartographie des médias (TV. Radio, numérique et presse écrite).	Directeur CНИЕCS	Echanges téléphoniques, Emails ou réunions avec les acteurs concernés.	Si nécessaire
6. Mettre à jour le plan d'action de communication sur la base du Plan Multisectoriel de Communication des Risques et des Urgences de Santé Publique.	Directeur CНИЕCS	Séance de travail des experts concernés.	Si nécessaire
7. Mettre à jour le guide d'informations et des messages.	Directeur CНИЕCS	Séance de travail des experts concernés.	Si nécessaire
8. Mettre à jour le guide de gestion des rumeurs.	Directeur CНИЕCS	Séance de travail des experts concernés.	Si nécessaire
9. Mettre à jour le plan média intégré.	Directeur CНИЕCS	Séance de travail des experts concernés.	Une fois
10. Mettre à jour le guide d'engagement communautaire.	Directeur CНИЕCS	Séance de travail des experts concernés.	Si nécessaire
11. Mettre à jour les plans, directives et modules de formation sur la communication des risques.	Directeur CНИЕCS	Ateliers ou groupes de travail des experts concernés.	Si nécessaire
12. Disséminer à tous les niveaux les plans, les directives et les modules de formation sur la communication des risques.	Coordinateur de l'évènement	Reprographie et lettre de transmission. Echanges Email, sites web	Une fois
13. Former les acteurs à tous les niveaux sur la communication des risques conformément au plan de formation.	Directeur CНИЕCS	Ateliers ou groupes de travail des experts concernés.	Si nécessaire
14. Mettre en œuvre la convention d'assistance des médias publics, privés et communautaires dans la gestion des ESPM.	Premier Ministre	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Durée de l'évènement

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité régional multisectoriel de crise pour la gestion de l'évènement de santé publique majeur (ESPM).	Gouverneur	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Gouverneur	Une fois
2. Mettre à jour la cartographie des intervenants sur la communication des risques.	Gouverneur	Echanges téléphoniques, Emails ou réunions avec les acteurs concernés	Une fois
3. Mettre à jour la cartographie des médias (TV. Radio, numérique et presse écrite).	Gouverneur	Echanges téléphoniques, Emails ou réunions avec les acteurs concernés.	Si nécessaire
4. Disséminer à tous les cercles de la région les plans, les modules et les directives sur la communication des risques.	Gouverneur	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois
5. Former les acteurs régionaux et ceux des cercles sur la communication des risques conformément au plan de formation.	Gouverneur	Ateliers, sessions de formation des acteurs concernés selon le type d'évènement.	Si nécessaire

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité local multisectoriel de crise pour la gestion des évènements de santé publique majeurs (ESPM).	Préfet	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Préfet	Une fois
2. Disséminer dans toutes les communes les plans, les modules et les directives sur la communication des risques.	Préfet	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois

## D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité local multisectoriel de crise pour la gestion des évènements de santé publique majeurs (ESPM).	Maire	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Maire	Une fois
2. Appliquer dans tous les villages les directives sur la communication des risques.	Maire	Echanges avec les acteurs de la plateforme communautaire	Durée de l'évènement

## 5.2.1.2 - Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Activer le comité multisectoriel de crise pour la gestion de l'évènement de santé publique majeur (ESPM).</b>	Ministre en charge de la Santé	Décision du Ministre sur proposition des experts concernés.	Une fois
2. <b>Nommer le Coordinateur National de la Gestion de l'évènement</b>	Ministre en charge de la Santé	Arrêté Ministre en charge de la santé.	Une fois
3. <b>Harmoniser les plans, directives et les approches en matière de communication des risques avec les structures régionales et internationales appuyant la mise en œuvre du RSI-2005.</b>	Ministre en charge de la Santé	Participer aux réunions techniques organisées par les structures techniques concernées de la CEDEAO et de l'UA et de OMS/AFRO	Si nécessaire
4. <b>Mettre à disposition des acteurs à tous les niveaux les plans, les modules et les directives régionales et internationales sur la communication des risques.</b>	Ministre en charge de la Santé	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Si nécessaire
5. <b>Appliquer les directives régionales et internationales dans le cadre de la communication des risques.</b>	Ministre en charge de la santé	Lettre circulaire à tous les acteurs concernés pour l'application effective des directives.	Une fois
6. <b>Mettre à jour le plan d'action de communication sur la base du plan multisectoriel de communication des risques.</b>	Directeur CНИЕCS	Réunion des experts concernés.	Si nécessaire
7. <b>Mettre à jour le guide d'informations et des messages.</b>	Directeur CНИЕCS	Réunion des experts concernés.	Si nécessaire
8. <b>Disséminer à tous les niveaux les plans et modules sur la communication des risques.</b>	CНИЕCS	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois
9. <b>Mettre en œuvre la convention d'assistance des médias publics, privés et communautaires dans la gestion des ESPM.</b>	Premier Ministre	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Durée de l'évènement

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1 Activer le comité régional multisectoriel de crise pour la gestion des évènements de santé publique majeurs (ESPM).</b>	Gouverneur	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Gouverneur.	Une fois
<b>2 Harmoniser les approches au niveau des frontières dans le cadre de la communication des risques.</b>	Gouverneur	Rencontres transfrontalières des acteurs concernés.	Si nécessaire
<b>3 Disséminer à tous les niveaux les plans, directives et modules sur la communication des risques.</b>	Gouverneur	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois
<b>4 Appliquer les directives régionales et internationales dans le cadre de la communication des risques.</b>	Gouverneur	Lettre circulaire à tous les acteurs concernés pour l'application effective des directives.	Durée de l'évènement
<b>5 Veiller à la mise en œuvre de la convention d'assistance des médias publics, privés et communautaires dans la gestion des ESPM.</b>	Gouverneur	Réunions avec les acteurs concernés. Dissémination de la convention.	Durée de l'évènement

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Activer le comité local multisectoriel de crise pour la gestion des évènements de santé publique majeurs (ESPM).</b>	Préfet	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Préfet	Une fois
<b>2. Disséminer dans toutes les communes les plans, les modules et les directives sur la communication des risques.</b>	Préfet	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois

## D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Activer le comité local multisectoriel de crise pour la gestion des évènements de santé publique majeurs (ESPM).</b>	Maire	Réunion du groupe des experts concernés. Compte rendu transmis au Maire	Une fois
<b>2. Appliquer dans tous les villages les directives sur la communication des risques.</b>	Maire	Echanges avec les acteurs de la plateforme communautaire	Durée de l'évènement

### 5.2.1.3 Contexte de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé/ agro-industriel

#### A.Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité intersectoriel de crise après la confirmation de l'ESPM d'origine alimentaire.	Ministre en charge de la Santé	Réunion des experts concernés et transmission des conclusions de l'analyse situationnelle aux autorités.	Une fois
2. Nommer le Coordinateur National de la gestion de l'Évènement de Santé Publique Majeur (ESPM).	Ministre en charge de la Santé	Arrêté du Ministre en charge de la santé.	Une fois
3. Harmoniser les directives/approches sur la communication des risques.	Ministre en charge de la Santé	Réunions d'information et de concertation avec toutes les parties prenantes (industriels, distributeurs, services techniques, consommateurs )	Si nécessaire
4. Mettre à jour le plan d'action de communication sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des urgences de santé publique.	Directeur CНИЕCS	Réunion des experts concernés. / société civile.	Si nécessaire
5. Mettre à jour le guide d'informations et des messages.	Directeur CНИЕCS	Réunion des experts concernés./ société civile.	Si nécessaire
6. Disséminer à tous les niveaux le plan de communication, les modules de formation et les directives.	Ministre en charge de la santé	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois
7. Notifier aux services compétents l'existence et la localisation de produits incriminés pour dispositions à prendre.	Autorité compétente	Correspondance de l'autorité compétente aux services techniques concernés.	Si nécessaire
8. Faire le traçage de la chaîne de distribution du produit incriminé.	Autorité compétente	Identification des points de dépôt et de distribution.	Une fois
9. Comprendre la perception et les préoccupations des parties prenantes à l'égard du risque.	INSP	Réalisation d'enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues.	Si nécessaire
10. Identifier les obstacles possibles à la communication ainsi que les canaux appropriés.	Président commission de crise	Entretiens avec les parties concernées. Analyse et prise en compte des recommandations dans la stratégie de communication	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Activer le comité intersectoriel de crise après la confirmation de l'ESPM d'origine alimentaire.</b>	Gouverneur	Réunion des experts concernés. et transmission des conclusions de l'analyse situationnelle aux autorités	Une fois
2. <b>Harmoniser les directives/approches sur la communication des risques.</b>	Directeur CНИЕCS	Réunions d'information et de concertation avec toutes les parties prenantes (industriels, distributeurs, consommateurs, etc...)	Si nécessaire
3. <b>Mettre à jour le plan d'action de communication sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des urgences de santé publique.</b>	Directeur CНИЕCS	Réunion des experts concernés. / société civile.	Si nécessaire
4. <b>Disséminer dans tous les cercles le plan de communication, modules de formation et les directives.</b>	Gouverneur	Reprographie et transmission des plans, modules et directives, Echanges Email, sites web, copie électronique.	Une fois
5. <b>Mettre en place une commission de crise.</b>	Gouverneur	Lettre Circulaire / Communiqué	Une fois
6. <b>Diligenter l'application de la Décision d'arrêt de la production et/ou du retrait de la vente du produit incriminé.</b>	Gouverneur	Notification de l'Arrêté ministériel aux services compétents	Une fois
7. <b>Faire le traçage de la chaîne de distribution du produit incriminé.</b>	Président commission de crise	Identification des points de dépôt et de distribution	Une fois
8. <b>Comprendre la perception et les préoccupations des parties prenantes à l'égard du risque.</b>	INSP	Réalisation d'enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues	Si nécessaire

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité intersectoriel de crise après la confirmation de l'ESPM d'origine alimentaire.	Préfet	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. Harmoniser les directives/approches sur la communication des risques.	Préfet	Réunions d'information et de concertation avec les toutes les parties prenantes (industriels, distributeurs, consommateurs, etc...)	Si nécessaire
3. Disséminer à toutes les communes le plan de communication/directives	Préfet	Une lettre de transmission plus un nombre suffisant d'exemplaires.	Une fois
4. Mettre en place une commission de crise.	Préfet	Rencontre avec les acteurs concernés (services techniques, producteurs, consommateurs)	Une fois
5. Diligenter l'application de la Décision d'arrêt de la production et/ou du retrait de la vente du produit incriminé.	Préfet	Notification de l'Arrêté ministériel aux services compétents.	Une fois
6. Faire le traçage de la chaîne de distribution.	Président commission de crise	Identification des points de dépôt et de distribution.	Une fois
7. Notifier aux services compétents la mise à disposition des produits incriminés.	Président commission de crise	Lettre pour disposition à prendre.	Une fois
8. Comprendre la perception et les préoccupations des parties prenantes à l'égard du risque.	INSP	Réalisation d'enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues.	Si nécessaire

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le comité intersectoriel de crise après la confirmation de l'ESPM alimentaire.	Maire	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. Mettre en place une commission de crise	Maire	Rencontre avec les acteurs concernés (services techniques, producteurs, consommateurs)	Une fois
3. Diligenter l'application de la Décision d'arrêt de la production et/ou du retrait de la vente du produit incriminé	Maire	Notification de l'Arrêté ministériel et sa large diffusion	Une fois

## 5.2.1.4 Contexte de Communication de risque en dehors d'une situation de crise

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Assurer le fonctionnement régulier des Comités multisectoriels	Gouvernement	Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le fonctionnement des différents organes	Annuelle
2. Définir des thèmes de communication sur la base des résultats de différentes enquêtes (socio anthropologiques, épidémiologiques, y compris la résistance aux antimicrobiens)	CNIECS	Réunions régulières du groupe des experts et des points focaux Utilisation des données de la surveillance épidémiologique et des différentes études	Si nécessaire
3. Mettre à jour le plan d'action de communication des risques sur la base des résultats des différentes études	CNIECS	Réunion des experts concernés	Si nécessaire
4. Mettre à jour le guide d'informations et des messages dans le cadre du suivi après action	Directeur CNIECS	Réunion des experts concernés	Si nécessaire
5. Disséminer le guide d'informations et des messages mis à jour à tous les niveaux	Directeur CNIECS	Reprographie et transmission du guide d'informations et des messages, Echanges d'emails, sites web, copie électronique	Une fois
6. Conduire des exercices de simulation sur la communication des risques	CNIECS	Rédaction du scénario, mobilisation des ressources, démonstration sur le terrain et évaluation	Semestrielle
7. Adapter les plans, modules et directives en matière de communication des risques aux stratégies régionales (CEDEAO) et internationales (Union Africaine, OMS)	CNIECS	Participation du pays aux réunions statutaires et aux différentes rencontres techniques sur la préparation et la réponse aux ESPM	Si nécessaire
8. Elaborer le manuel d'engagement communautaire	CNIECS	Réunions des experts concernés	Une fois
9. Mettre à jour les modules de formation sur la communication des risques	CNIECS	Réunion des experts concernés.	Si nécessaire
10. Mettre à jour le plan de formation sur la communication des risques	CNIECS	Réunions des experts concernés.	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Assurer le fonctionnement régulier des Comités multisectoriels	Gouvernement	Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement de tous les organes	Annuelle
2. Assurer la surveillance passive de la situation épidémiologique	Gouverneur	Utilisation des données de la plateforme DHIS2 EPIVET, données sur la sécurité sanitaire des aliments, la résistance aux antimicrobiens,	Continue
3. Mettre à jour le plan d'action de communication sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des urgences de santé publique	Directeur CNEICS	Réunion des experts concernés.	Si nécessaire
4. Disséminer le guide d'information des messages mis à jour à tous les niveaux	Directeur CNEICS	Reprographie et une lettre de transmission	Si nécessaire
5. Réaliser des études socio anthropologiques permettant de comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des publics clés	INSP	Elaboration des termes de référence, recrutement de consultants. Réalisation de des études. Validation des résultats. Partage des résultats	Si nécessaire
6. Renforcer la collaboration transfrontalière	Premier Ministre	Participation des acteurs régionaux aux réunions transfrontalières et aux différentes rencontres techniques sur la préparation et la réponse aux ESPM	Si nécessaire
7. Former les acteurs sur les différents aspects de communication de risque.	CNEICS	Elaboration et validation de modules de formation. Sessions de formation	Si nécessaire

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Assurer le fonctionnement régulier des Comités multisectoriels	Gouvernement	Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement des différents organes	Annuelle
2. Disséminer le guide d'informations et des messages mis à jour à tous les niveaux	Directeur CНИЕCS	Reprographie et une lettre de transmission	Si nécessaire
3. Réaliser des études socio anthropologiques permettant de comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des publics clés	INSP	Elaboration des termes de référence (TDR), recrutement de consultants. Réalisation des études. Validation des résultats. Partage des résultats	Si nécessaire
4. Renforcer la collaboration transfrontalière	Gouverneur	Participation des acteurs régionaux aux réunions transfrontalières et aux différentes rencontres techniques sur la préparation et la réponse aux ESPM	Si nécessaire
5. Former les acteurs sur les différents aspects de communication des risques.	CНИЕCS	Organiser les sessions de formation à l'attention des acteurs concernés	Si nécessaire

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1 Assurer le fonctionnement régulier des Comités multisectoriels</b>	Gouvernement	Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement des différents organes	Annuelle
<b>2 Disséminer le guide d'informations et des messages mis à jour à tous les niveaux</b>	Directeur CНИЕCS	Reprographie et une lettre de transmission	Une fois

## 5.2.2 - Communication et Coordination interne et avec les partenaires

### 5.2.2.1 - Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1 Responsabiliser les structures publiques par rapport à leur mandat en matière de communication des risques</b>	Ministre en charge de la santé	Réunion de cadrage avec les structures centrales concernées par l'ESPM : répartition des tâches et mise en place d'un mécanisme de suivi des directives données	Une fois
<b>2 Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques</b>	Secrétaire Permanent PUSS	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
<b>3 Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques</b>	Secrétaire Permanent de la PUSS	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Professionnels, Privés, etc.	Tout au long de l'évènement
<b>4 Harmoniser les approches sur la communication des risques sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des outils nationaux standardisés</b>	Secrétaire Permanent PUSS	Echanges avec l'ensemble des parties prenantes (PUSS, PTF, privés, communautaires, professionnelles, armée) sur les différents aspects de la communication des risques.	Tout au long de l'évènement
<b>5 Assurer une couverture optimale du pays en tenant compte des ressources disponibles sur la communication des risques</b>	Secrétaire Permanent PUSS	Utilisation de la cartographie des intervenants. Définition de stratégies pour une couverture optimale du pays	Si nécessaire
<b>6 Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination</b>	Secrétaire Permanent PUSS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Responsabiliser les structures concernées par rapport à leur mandat en matière de communication des risques</b>	Gouverneur	Réunion de cadrage ; répartitions des Tâches et mise en place d'un mécanisme de suivi des directives données	Une fois
2. <b>Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques</b>	Gouverneur	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
3. <b>Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques</b>	Gouverneur	Utilisation de l'outil numérique et des listes de distribution des messages à l'interne et avec les partenaires techniques et financiers.	Tout au long de l'évènement
4. <b>Harmoniser les approches sur la communication des risques sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des outils nationaux standardisés</b>	Gouverneur	Echanges avec l'ensemble des parties prenantes (PUSS, PTF, privés, communautaires, confessionnelles, armée) sur les différents aspects de la communication des risques.	Tout au long de l'évènement
5. <b>Assurer une couverture optimale du pays en tenant compte des ressources disponibles sur la communication des risques</b>	Gouverneur	Utilisation de la cartographie des intervenants. Définition de stratégies pour une couverture optimale du pays .	Tout au long de l'évènement
6. <b>Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques</b>	Gouverneur	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation.	Si nécessaire
7. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination</b>	Gouverneur	Revue après action	Tout au long de l'évènement

C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Responsabiliser les structures concernées par rapport à leur mandat en matière de communication des risques</b>	Préfet	Réunion de cadrage ; répartitions des tâches et mise en place d'un mécanisme de suivi des directives données.	Une fois
2. <b>Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques</b>	Préfet	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation.	Si nécessaire
3. <b>Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques</b>	Préfet	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Professionnels, Privés, etc.	Tout au long de l'évènement
4. <b>Harmoniser les approches sur la communication de risque sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des outils nationaux standardisés</b>	Préfet	Echanges avec l'ensemble des parties prenantes (PUSS, PTF, privés, communautaires, professionnelles, armée) sur les différents aspects de la communication des risques.	Tout au long de l'évènement
5. <b>Assurer une couverture optimale des communes en tenant compte des ressources disponibles sur la communication des risques</b>	Préfet	Utilisation de la cartographie des intervenants. Définition de stratégies pour une couverture optimale du pays	Tout au long de l'ESPM
6. <b>Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques</b>	Préfet	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
7. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination</b>	Préfet	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Responsabiliser les structures concernées par rapport à leur mandat en matière de communication des risques	Maire	Réunion de cadrage ; répartitions des tâches et mise en place d'un mécanisme de suivi des directives données	Une fois
2. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Maire	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
3. Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques	Maire	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, etc.	Tout au long de l'évènement
4. Harmoniser les approches sur la communication des risques sur la base du plan multisectoriel de communication des risques et des outils nationaux standardisés	Maire	Echanges avec l'ensemble des parties prenantes (PUSS, PTF, privés, communautaires, confessionnelles, armée) sur les différents aspects de la communication des risques.	Tout au long de l'évènement
5. Assurer une couverture optimale des villages et quartiers en tenant compte des ressources disponibles sur la communication des risques	Maire	Utilisation de la cartographie des intervenants. Définition de stratégies pour une couverture optimale du pays	Tout au long de l'évènement
6. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Maire	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
7. Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination	Maire	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## 5.2.2.2 - Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Harmoniser les approches sur la communication des risques à l'échelle sous régionale (CEDEAO) et continentale (Union Africaine, OMS/AFRO)	Ministre en charge de la Santé	Participer activement aux réunions organisées par les structures de la CEDEAO, de l'UA et de l'OMS/AFRO appuyant la mise en œuvre du RSI-2005	Si nécessaire
2. Veiller à l'application des directives régionales et internationales en matière de communication des risques	Ministre en charge de la Santé	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
3. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Secrétaire Permanent PUSS	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
4. Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques	Secrétaire Permanent PUSS	Utilisation de l'outil numérique et des listes de distribution Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, etc.	Tout au long de l'évènement
5. Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination	Secrétaire Permanent PUSS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Veiller à l'application des directives régionales et internationales en matière de communication des risques	Gouverneur	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
2. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Gouverneur	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
3. Partager les informations pertinentes sur l'évènement en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques tant au niveau régional que transfrontalier	Gouverneur	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, etc. Renforcer la collaboration et les concertations transfrontalières	Tout au long de l'évènement

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Veiller à l'application des directives régionales et internationales en matière de communication des risques	Préfet	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
2. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Préfet	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
3. Partager les informations pertinentes sur l'évènement en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques tant au niveau régional que transfrontalier	Préfet	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, etc. Renforcer la collaboration et les concertations transfrontalières	Tout au long de l'évènement

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Veiller à l'application des directives régionales et internationales en matière de communication des risques	Maire	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
2. Actualiser la cartographie des intervenants sur la communication des risques	Maire	Echanges de messages emails, téléphone, réunion de concertation	Si nécessaire
3. Partager les informations pertinentes sur l'évènement en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques tant au niveau régional que transfrontalier	Maire	Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, etc. Renforcer la collaboration et les concertations transfrontalières	Tout au long de l'évènement

### 5.2.2.3 - Contexte de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé/ agro-industriel

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Harmoniser les approches/directives en matière de communication des risques.</b>	Ministre en charge de la santé	Associer l'ensemble des parties prenantes (industriels, distributeurs, services techniques compétents, consommateurs, médias, etc.) aux échanges sur la gestion de l'évènement et à toutes les interventions en matière de la communication des risques	Tout au long de l'évènement
2. <b>Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques.</b>	Secrétaire Permanent de la PUSS	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Professionnels, Consommateurs Privés .	Tout au long de l'évènement
3. <b>Veiller à l'application des directives en matière de communication des risques.</b>	Ministre en charge de la Santé	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
4. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination.</b>	INSP	Revue après action	Tout au long de l'évènement

#### B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Harmoniser les approches en matière de communication des risques.</b>	Ministre en charge de la santé	Associer l'ensemble des parties prenantes (industriels, distributeurs, services techniques compétents, consommateurs, médias, etc.) aux échanges sur la gestion de l'évènement et à toutes les interventions en matière de la communication des risques	Tout au long de l'évènement
2. <b>Partager les informations pertinentes sur l'évènement en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques.</b>	Secrétaire Permanent de la PUSS	Développement et activation de l'outil numérique. Utilisation de listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Professionnels, Consommateurs, Privés.	Tout au long de l'évènement
3. <b>Veiller à l'application des directives en matière de communication des risques.</b>	Ministre en charge de la Santé	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
4. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination.</b>	INSP	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### C. Niveau cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Harmoniser les approches en matière de communication des risques</b>	Préfet	Associer l'ensemble des parties prenantes (industriels, distributeurs, services techniques compétents, consommateurs, médias, etc.) aux échanges sur la gestion de l'ESPM et à toutes les interventions en matière de la communication des risques	Tout au long de l'évènement
2. <b>Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques</b>	Préfet	Utilisation de l'outil numérique et des listes de distribution des messages avec toutes parties prenantes PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, Consommateurs, etc..	Tout au long de l'évènement
3. <b>Veiller à l'application des directives en matière de communication des risques</b>	Préfet	Transmission des directives reçues à toutes les communes et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
4. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination</b>	INSP	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Harmoniser les approches en matière de communication des risques</b>	Maire	Associer l'ensemble des parties prenantes (industriels, distributeurs, services techniques compétents, consommateurs, médias, etc.) aux échanges sur la gestion de l'ESPM et à toutes les interventions en matière de la communication des risques	Tout au long de l'évènement
2. <b>Partager les informations pertinentes sur l'ESPM en temps réel avec les acteurs intervenant dans la communication des risques</b>	Maire	Utilisation de l'outil numérique et des listes de distribution des messages avec toutes parties prenantes PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, Consommateurs, etc..	Tout au long de l'évènement
3. <b>Veiller à l'application des directives en matière de communication des risques</b>	Maire	Transmission des directives reçues à toutes les communes et suivi. Echanges Email, sites web	Tout au long de l'évènement
4. <b>Documenter les bonnes pratiques en matière de communication des risques et de coordination</b>	INSP	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## 5.2.2.4 - Contexte de Communication des risques en dehors d'une situation de crise

### A.Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Actualiser la cartographie des intervenants en matière de communication des risques	Secrétaire Permanent PUSS	Tenue régulière des réunions statutaires du Comité de Coordination multisectorielle de la PUSS. Echanges de messages emails, téléphone, réunions de concertation	Si nécessaire
2. Mettre à jour le plan d'action de communication de risques, le guide d'informations et des messages et le guide de gestion des rumeurs	Directeur CНИЕCS	Séances de travail des experts concernés. Exploitation des documents et outils de référence prise en compte des nouvelles orientations et directives en la matière	Si nécessaire
3. Disséminer les plans d'action de communication de risques, le guide d'information des messages et le guide de gestion des rumeurs mis à jour à tous les niveaux	Secrétaire Permanent de la PUSS	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Si nécessaire
4. Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique et les risques sanitaires liés à la sécurité sanitaire des aliments et à la résistance aux antimicrobiens	Secrétaire Permanent de la PUSS	Utilisation de plateforme numérique et listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés, Consommateurs, etc.	Si nécessaire

### B.Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Actualiser la cartographie des intervenants en matière de communication des risques	Gouverneur	Tenue régulière des réunions statutaires du Comité régional de Coordination multisectorielle de la PUSS. Echanges de messages emails, téléphone,	Si nécessaire
2. Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique et les risques sanitaires liés à la sécurité sanitaire des aliments et à la résistance aux antimicrobiens	Gouverneur	Utilisation de plateforme numérique et listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF, ONG, OSC, Confessionnels, Privés et Consommateurs	Si nécessaire
3. Disséminer les plans d'action de communication de risques, le guide d'information des messages et le guide de gestion des rumeurs mis à jour à tous les cercles	Gouverneur	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Si nécessaire

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Actualiser la cartographie des intervenants en matière de communication des risques</b>	Préfet	Tenue régulière des réunions statutaires du Comité local de Coordination multisectorielle de la PUSS. Echanges de messages emails, téléphone, réunions de concertation	Mensuelle
2. <b>Disséminer les plans d'action de communication de risques, le guide d'information des messages et le guide de gestion des rumeurs mis à jour et à toutes les Communes</b>	Préfet	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Si nécessaire

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Actualiser la cartographie des intervenants en matière de communication des risques</b>	Maire	Tenue régulière des réunions statutaires du Comité local de Coordination multisectorielle de la PUSS. Echanges de messages emails, téléphone	Si nécessaire
2. <b>Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique et les risques sanitaires liés à la sécurité sanitaires des aliments et à la résistance aux antimicrobiens</b>	Maire	Utilisation de plateforme numérique et listes de distribution des messages à l'interne et avec les PTF. ONG, OSC, Confessionnels, Privés, Consommateurs, etc.	Si nécessaire
3. <b>Disséminer les plans d'action de communication de risques, le guide d'information des messages et le guide de gestion des rumeurs mis à jour à tous les cercles</b>	Maire	Reprographie et transmission des directives à tous les niveaux et suivi. Echanges Email, sites web	Si nécessaire

## 5.2.3 Communication Publique

### 5.2.3.1 Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole de la réponse à l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. Définition termes de référence, des protocoles, sélection des consultants et/ou des enquêteurs, conduite des études et exploitation des résultats obtenus.	Une fois
3. <b>Concevoir, tester, et valider les messages avant leur diffusion</b>	CNIECS	Collaboration avec l'URTEL et le RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion une large diffusion des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	CNIECS	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message à l'échelle nationale	Tout au long de l'évènement
5. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Directeur CNIECS	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
6. <b>Identifier les obstacles possibles à la communication ainsi que les canaux appropriés</b>	Président commission de crise	Entretiens avec les parties concernées. Analyse et prise en compte des recommandations dans la stratégie de communication	Si nécessaire
7. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	CNIECS	Mise en place d'une plateforme numérique de contrôle des messages sous l'égide de la Haute Autorité de la Communication	Tout au long de l'évènement
8. <b>Déclarer la fin de l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Sur base du rapport des experts concernés	Une fois
9. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Directeur CNIECS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole Régional de la réponse</b>	Gouverneur	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Gouverneur	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Gouverneur	Collaboration avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion une large diffusion des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Gouverneur	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Gouverneur	Mise en place du plan media intégré Collaboration avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Gouverneur	Revue après action	Tout au long de l'évènement

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole local de la réponse</b>	Préfet	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Préfet	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Préfet	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Préfet	Séance de travail avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et Signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Préfet	Mise en place du plan media intégré Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Préfet	Revue après action	Tout au long de l'évènement

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole local de la réponse</b>	Maire	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'évènement et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Maire	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Maire	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Maire	Concertation avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et signature de de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Maire	Collaboration avec 'URTEL et RECOTRADE pour le contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Maire	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### 5.2.3.2 Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole de la réponse à l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Harmoniser les approches en matière de communication des risques</b>	Ministère en charge de la Santé	Initier et/ou participer à des rencontres sous régionales et Internationales appuyant la mise en œuvre du RSI-2005 sur la communication du risque	Si nécessaire
3. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Directeur CНИЕCS	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
4. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Une fois
5. <b>Veiller à une large diffusion des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Directeur CНИЕCS	Séance de travail avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion de message à l'échelle nationale	Tout au long de l'évènement
6. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Directeur CНИЕCS	Collaboration avec l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
7. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Directeur CНИЕCS	Mise en place d'une plateforme numérique de contrôle de la diffusion des messages sous l'égide de la Haute Autorité de la Communication. Partenariat avec URTEL et RECOTRADE pour le contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
8. <b>Déclarer la fin de la crise ( l'évènement de santé publique majeur-ESPM-)</b>	Ministre en charge de la Santé	Sur base du rapport des experts concernés	Une fois
9. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Directeur CНИЕCS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole régional de la réponse à l'ESPM</b>	Gouverneur	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Harmoniser les approches en matière de communication de risque</b>	Gouverneur	Initier et/ou participer à des rencontres sous régionales et Internationales appuyant la mise en œuvre du RSI-2005 sur la communication du risque	Si nécessaire
3. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle.</b>	Gouverneur	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
4. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations par rapport à l'ESPM.</b>	Gouverneur	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Une fois
5. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Gouverneur	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale	Tout au long de l'évènement
6. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Gouverneur	Collaboration avec l'URTEL et du RECOTRADE sur le contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
7. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Gouverneur	Mise en place du plan media intégré	Tout au long de l'évènement
8. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Directeur CНИЕCS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole local de la réponse</b>	Préfet	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Préfet	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Préfet	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE sur le contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Préfet	Séance de travail avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et Signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Préfet	Mise en place d'une plateforme numérique de contrôle de la diffusion des messages sous l'égide de la Haute Autorité de la Communication. Collaboration avec l'URTEL et du RECOTRADE sur le contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Préfet	Revue après action	Tout au long de l'évènement

D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole local de la réponse</b>	Maire	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Maire	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Maire	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Maire	Séance de travail avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et Signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Maire	Mise en place d'une plateforme numérique de contrôle de la diffusion des messages sous l'égide de la Haute Autorité de la Communication. Collaboration avec l'URTEL et du RECOTRADE sur le contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Maire	Revue après action	Tout au long de l'évènement

### 5.2.3.3 Contexte de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé/ agro-industriel

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole de la réponse à l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées l'ensemble des parties prenantes sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Directeur CНИЕCS	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Une fois
4. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Directeur CНИЕCS	Collaboration entre services techniques, l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
5. <b>Veiller à une large diffusion des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Directeur CНИЕCS	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de conventions et/ou de contrats de diffusion de message à l'échelle nationale	Tout au long de l'évènement
6. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Directeur CНИЕCS	Mise en place du plan media intégré	Tout au long de l'évènement
7. <b>Déclarer la fin de l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Sur base du rapport des experts concernés	Une fois
8. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Directeur CНИЕCS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole régional de la réponse à l'ESPM</b>	Gouverneur	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Harmoniser les approches en matière de communication de risque</b>	Gouverneur	Initier et/ou participer à des rencontres sous régionales et Internationales appuyant la mise en œuvre du RSI-2005 sur la communication du risque	Si nécessaire
3. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Gouverneur	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
4. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	Gouverneur	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Une fois
5. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Gouverneur	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et contrats de diffusion de message à l'échelle nationale	Tout au long de l'évènement
6. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Gouverneur	Collaboration avec l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
7. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Gouverneur	Mise en place du plan media intégré	Tout au long de l'évènement
8. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Directeur CНИЕCS	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Nommer le porte-parole local de la réponse	Préfet	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle	Préfet	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion	Préfet	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE au contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention	Préfet	Séance de travail avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et Signature de contrats de diffusion de message	Tout au long de l'évènement
5. Contrôler la diffusion des messages	Préfet	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE pour le contrôle de la diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
6. Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique	Préfet	Revue après action	Tout au long de l'évènement

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Nommer le porte-parole local de la réponse</b>	Maire	Acte de nomination sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés.	Une fois
2. <b>Tenir régulièrement informées les populations sur l'ESPM et les mesures de prévention et de contrôle</b>	Maire	Mettre en place une équipe de rédaction des communiqués de presse. Organiser des conférences de presse et des briefings	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Maire	Collaboration avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE pour le contrôle du contenu des messages	Tout au long de l'évènement
4. <b>Veiller à la diffusion le plus large possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Maire	Séance de travail avec les représentants locaux de l'URTEL et du RECOTRADE : négociations et Signature de contrats de diffusion des messages	Tout au long de l'évènement
5. <b>Contrôler la diffusion des messages</b>	Maire	Collaboration avec l'URTEL et RECOTRADE es	Tout au long de l'évènement
6. <b>Capitaliser les enseignements tirés de la gestion de l'ESMP en termes de communication publique</b>	Maire	Revue après action	Tout au long de l'évènement

## 5.2.3.4 Contexte de Communication de risque en dehors d'une situation de crise

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Echanger avec les parties prenantes sur l'importance des activités de veille et les résultats d'enquêtes ponctuelles sur divers risques sanitaires (Zoonoses, sécurité sanitaire des aliments, résistance aux antimicrobiens)	Ministère en charge de la Santé	Assurer le fonctionnement régulier du Comité de coordination multisectorielle Organiser des rencontres d'information, d'éducation et de communication à l'attention de toutes les parties prenantes. Allocation de ressources budgétaires conséquentes.	Mensuelle sinon au moins trimestrielle
2. Echanger régulièrement avec les structures sous -régionales (CEDEAO) et continentales (UA, OMS) appuyant la mise en œuvre du RSI-2005 pour partage d'information et mise à jour sur les récents développements	Ministre en charge de la Santé	Participation active du pays aux réunions statutaires et aux différentes rencontres techniques sur la préparation et la réponse aux ESPM	Si nécessaire
3. Comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des publics clés	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Si nécessaire
4. Comprendre les risques sanitaires que peuvent présenter les procédés et conditions de production, de transformation, de conservation, de transport, de Stockage et de distribution des denrées alimentaires.	INSP	Visites de terrain, prélèvements analyse d'échantillons de produits alimentaires ; eaux de boisson Organiser des visites d'inspection périodiques à tous les niveaux pour s'assurer du respect des mesures de biosécurité et bio-sûreté. Allocation de ressource budgétaire conséquente.	Si nécessaire
5. Mettre à jour le plan d'action de communication des risques sur la base des résultats des différentes études	CNIECS	Séances de travail des experts concernés	Si nécessaire
6. Vérifier l'existence d'une infirmerie fonctionnelle au niveau de chaque industrie agro-alimentaire	INSP	Visite sur le terrain, entretien avec le personnel de l'infirmerie	
7. S'assurer que le personnel des industries agro-alimentaires effectue périodiquement des visites médicales	INSP	Visite dans les unités de production et entretien avec le personnel, vérification des supports de l'infirmerie	
8. Vérifier la disponibilité des dispositifs de biosécurité et de sureté au niveau de chaque industrie -agro-alimentaire	INSP	Visites de terrain, observations des dispositifs en place	
9. Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion	CNIECS	Collaborer avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE	Tout au long de l'évènement
10. Conduire des exercices de simulation de la communication des risques	CNIECS	Rédaction du scénario, mobilisation des ressources. Démonstration sur le terrain et évaluation	Semestrielle
11. Assurer la formation et l'information continues du personnel sur les mesures préventives liées aux risques	Ministre en charge de la Santé	Invitation	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Echanger avec les parties prenantes sur l'importance des activités de veille et les résultats d'enquêtes ponctuelles sur divers risques sanitaires (Zoonoses, sécurité sanitaire des aliments, résistance aux antimicrobiens)</b>	Gouverneur	Assurer le fonctionnement régulier du Comité régional de coordination multisectorielle Rencontres d'information, d'éducation et de communication avec toutes les parties prenantes. Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement du comité régional de coordination multisectorielle.	Mensuelle Sinon au moins trimestriellement
2. <b>Comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des populations par rapports aux différents risques sanitaires qui peuvent se présenter</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus..	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les risques sanitaires que peuvent présenter les procédés et conditions de production, de transformation, de conservation, de transport, de Stockage et de distribution des denrées alimentaires.</b>	INSP	Visites de terrain, prélèvements analyse d'échantillons de produits alimentaires ; eaux de boisson Organiser des visites d'inspection périodiques à tous les niveaux pour s'assurer du respect des mesures de biosécurité et biosûreté	Si nécessaire
4. <b>Mettre à jour le plan d'action de communication des risques sur la base des résultats des différentes études</b>	Gouverneur	Séances de travail des experts concernés	Si nécessaire
5. <b>Vérifier l'existence d'une infirmerie fonctionnelle au niveau de chaque industrie agro-alimentaire</b>	Gouverneur	Visite sur le terrain, entretien avec le personnel de l'infirmerie	Si nécessaire
6. <b>S'assurer que le personnel des industries agro-alimentaires effectue périodiquement des visites médicales</b>	Gouverneur	Visite dans les unités de production et entretien avec le personnel, vérification des supports de l'infirmerie	Si nécessaire
7. <b>Vérifier la disponibilité des dispositifs de biosécurité et de sureté au niveau de chaque industrie -agro-alimentaire</b>	Gouverneur	Visités de terrain, observations des dispositifs en place	Si nécessaire
8. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Gouverneur	Collaborer avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE	Tout au long de l'évènement
9. <b>Conduire des exercices de simulation de la communication sur le risque</b>	Gouverneur	Rédaction du scénario, mobilisation des ressources. Démonstration sur le terrain et évaluation	Semestrielle
10. <b>Assurer la formation et l'information continues du personnel sur les mesures préventives liées aux risques</b>	Gouverneur	Invitation	Si nécessaire

C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Echanger avec les parties prenantes sur l'importance des activités de veille et les résultats d'enquêtes ponctuelles sur divers risques sanitaires (Zoonoses, sécurité sanitaire des aliments, résistance aux antimicrobiens)</b>	Préfet	Assurer le fonctionnement régulier du Comité régional de coordination multisectorielle. Rencontres d'information, d'éducation et de communication avec toutes les parties prenantes. Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement du comité régional de coordination multisectorielle.	Mensuelle Sinon au moins trimestriellement
2. <b>Comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des populations par rapports aux différents risques sanitaires qui peuvent se présenter</b>	INSP	Réaliser des enquêtes CAP et Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus..	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les risques sanitaires que peuvent présenter les procédés et conditions de production, de transformation, de conservation, de transport, de Stockage et de distribution des denrées alimentaires.</b>	INSP	Visites de terrain, prélèvements analyse d'échantillons de produits alimentaires ; eaux de boisson Organiser des visites d'inspection périodiques à tous les niveaux pour s'assurer du respect des mesures de biosécurité et bio-sûreté	Si nécessaire
4. <b>Mettre à jour le plan d'action de communication des risques sur la base des résultats des différentes études</b>	Préfet	Séances de travail des experts concernés	Si nécessaire
5. <b>Vérifier l'existence d'une infirmerie fonctionnelle au niveau de chaque industrie agro-alimentaire</b>	Préfet	Visite sur le terrain, entretien avec le personnel de l'infirmerie	Si nécessaire
6. <b>S'assurer que le personnel des industries agro-alimentaires effectue périodiquement des visites médicales</b>	Préfet	Visite dans les unités de production et entretien avec le personnel, vérification des supports de l'infirmerie	Si nécessaire
7. <b>Vérifier la disponibilité des dispositifs de biosécurité et de sureté au niveau de chaque industrie -agro-alimentaire</b>	Préfet	Visités de terrain, observations des dispositifs en place	Si nécessaire
8. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Préfet	Collaborer avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE	Tout au long de l'évènement
9. <b>Conduire des exercices de simulation de la communication des risques</b>	Préfet	Rédaction du scénario, mobilisation des ressources. Démonstration sur le terrain et évaluation	Semestrielle
10. <b>Assurer la formation et l'information continues du personnel sur les mesures préventives liées aux risques</b>	Préfet	Invitation	Si nécessaire

D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Echanger avec les parties prenantes sur l'importance des activités de veille et les résultats d'enquêtes ponctuelles sur divers risques sanitaires (Zoonoses, sécurité sanitaire des aliments, résistance aux antimicrobiens)</b>	Maire	Assurer le fonctionnement régulier du Comité régional de coordination multisectorielle Rencontres d'information, d'éducation et de communication avec toutes les parties prenantes. Allocation de ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement du comité régional de coordination multisectorielle.	Mensuelle Sinon au moins trimestriellement
2. <b>Comprendre les préoccupations, les attitudes et les croyances des populations par rapports aux différents risques sanitaires qui peuvent se présenter</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus..	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les risques sanitaires que peuvent présenter les procédés et conditions de production, de transformation, de conservation, de transport, de Stockage et de distribution des denrées alimentaires.</b>	INSP	Visites de terrain, prélèvements analyse d'échantillons de produits alimentaires ; eaux de boisson Organiser des visites d'inspection périodiques à tous les niveaux pour s'assurer du respect des mesures de biosécurité et bio-sûreté	Si nécessaire
4. <b>Mettre à jour le plan d'action de communication des risques sur la base des résultats des différentes études</b>	Maire	Séances de travail des experts concernés	Si nécessaire
5. <b>Vérifier l'existence d'une infirmerie fonctionnelle au niveau de chaque industrie agro-alimentaire</b>	Maire	Visite sur le terrain, entretien avec le personnel de l'infirmerie	Si nécessaire
6. <b>S'assurer que le personnel des industries agro-alimentaires effectue périodiquement des visites médicales</b>	Maire	Visite dans les unités de production et entretien avec le personnel, vérification des supports de l'infirmerie	Si nécessaire
7. <b>Vérifier la disponibilité des dispositifs de biosécurité et de sureté au niveau de chaque industrie -agro-alimentaire</b>	Maire	Visités de terrain, observations des dispositifs en place	Si nécessaire
8. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Maire	Collaborer avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE	Tout au long de l'évènement
9. <b>Conduire des exercices de simulation de la communication des risques</b>	Maire	Rédaction du scénario, mobilisation des ressources. Démonstration sur le terrain et évaluation	Semestrielle
10. <b>Assurer la formation et l'information continues du personnel sur les mesures préventives liées aux risques</b>	Maire	Invitation	Si nécessaire

## 5.2.4 Engagement et Communication avec les Communautés affectées

### 5.2.4.1 Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Activer le mécanisme de mobilisation et d'engagement communautaire</b>	Coordinateur/ Secrétaire Permanent	Réunion de coordination des groupements communautaires (faitières socio professionnelles...)	Une fois
2. <b>Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux</b>	CNIECS	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue débats radio télévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle et sur les risques. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte, Promouvoir les visites d'échanges.	Si nécessaire
3. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	CNIECS	Collaboration avec l'ensemble des parties prenantes	Si nécessaire
4. <b>Veiller à la plus large diffusion possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	CNIECS	Séance de travail avec les représentants de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale. Implication des radios de proximité	Tout au long de l'évènement
5. <b>Comprendre les perceptions, préoccupations et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Sondages, enquêtes rapides CAP, enquêtes socio-anthropologiques. et exploitation des résultats obtenus.	Si nécessaire
6. <b>Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à la chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens</b>	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
7. <b>Assurer la coordination de la communication</b>	Secrétaire Permanent PUSS	Tenue régulière des rencontres multisectorielles Allocation budgétaire conséquente	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux</b>	Gouverneur	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue débats radio télévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle et sur les risques. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte. Promouvoir les visites d'échanges	Si nécessaire
2. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Gouverneur	Collaboration avec l'ensemble des parties prenantes	Si nécessaire
3. <b>Veiller à la plus large diffusion possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Gouverneur	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale. Implication des radios de proximité	Tout au long de l'évènement
4. <b>Comprendre les perceptions, préoccupations et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Réalisation d'études et enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues Validation et partage des résultats obtenus	Si nécessaire
5. <b>Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à la chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens</b>	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
6. <b>Assurer la coordination de la communication</b>	Gouverneur	Tenue régulière des rencontres multisectorielles	Si nécessaire

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux</b>	Préfet	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue débats radio télévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle et sur les risques. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte. Promouvoir les visites d'échanges	Si nécessaire
2. <b>Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion</b>	Préfet	Collaboration avec l'ensemble des parties prenantes	Si nécessaire
3. <b>Veiller à la plus large diffusion possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention</b>	Préfet	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale. Implication des radios de proximité	Tout au long de l'évènement
4. <b>Comprendre les perceptions, préoccupations et attitudes des populations par rapport à l'ESPM</b>	INSP	Réalisation d'études et enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues Validation et partage des résultats obtenus	Si nécessaire
5. <b>Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à la chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens</b>	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, e Exploitation des études sur la résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
6. <b>Assurer la coordination de la communication</b>	PUSS	Tenue régulière des rencontres multisectorielles	Si nécessaire

D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux	Maire	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue, débats radiotélévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle et sur les risques. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte. Promouvoir les visites d'échanges	Si nécessaire
2. Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion	Maire	Collaboration avec l'ensemble des parties prenantes	Si nécessaire
3. Veiller à la plus large diffusion possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention	Maire	Séance de travail avec les représentants régionaux de l'URTEL et du RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale. Implication des radios de proximité	Tout au long de l'évènement
4. Comprendre les perceptions, préoccupations et attitudes des populations par rapport à l'ESPM	INSP	Réalisation d'études et enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues Validation et partage des résultats obtenus	Si nécessaire
7. Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à la chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, e Exploitation des études sur la résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
5. Assurer la coordination de la communication	PUSS	Tenue régulière des rencontres multisectorielles	Si nécessaire
6. Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux	Maire	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue débats radio télévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle et sur les risques. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte. Promouvoir les visites d'échanges	Si nécessaire

## 5.2.4.2 Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Activer le mécanisme de mobilisation et d'engagement communautaire	Coordinateur/ Secrétaire Permanent	Réunion de coordination des groupements communautaires (faitières socio professionnelles...)	Une fois
2. Impliquer les communautés affectées dans les activités de communication des risques à tous les niveaux	CNIECS	Répertorier les leaders communautaires. Organiser des rencontres de plaidoyer et de dialogue débats radio télévisés avec des leaders communautaires. Former les leaders communautaires en communication interpersonnelle. Soutenir leurs activités de sensibilisation et la mobilisation communautaire. Organisation de prêches sur les lieux de culte, Promouvoir les visites d'échanges.	Si nécessaire
3. Harmoniser les approches au niveau régional et international	Ministre en charge de la Santé	Echanges avec les structures régionales et internationales appuyant la mise en œuvre du RSI-2005. Renforcer les concertations transfrontalières avec les différents acteurs	Si nécessaire
4. Concevoir, tester et valider les messages avant leur diffusion	CNIECS	Collaboration avec l'ensemble des parties prenantes	Si nécessaire
5. Veiller à la plus large diffusion possible des messages sur l'évolution de l'ESPM et les mesures de contrôle et de prévention	CNIECS	Séance de travail avec les représentants régionaux de URTEL et RECOTRADE : Négociations et signature de contrats de diffusion des messages à l'échelle nationale. Implication des radios de proximité	Tout au long de l'évènement
6. Comprendre les perceptions, préoccupations et attitudes des populations par rapport à l'ESPM	INSP	Réalisation d'études et enquêtes qualitatives impliquant les socio anthropologues Validation et partage des résultats obtenus	Si nécessaire
8. Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à la chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, Exploitation des études sur la <a href="#">résistance aux antimicrobiens</a>	Si nécessaire
7. Assurer la coordination de la communication	Secrétaire PUSS	Tenue régulière des rencontres multiseCTORIELLES	Si nécessaire
8. Appliquer les directives régionales et africaines en matière de communication des risques	Secrétaire Permanent PUSS	Lettres circulaires, reprographie et transmission des directives à tous les niveaux	Tout au long de l'évènement
9. Mettre en place une assistance électronique en ligne ( Chatbot) pour les informations sur l'ESPM	Secrétaire Permanent PUSS	Création d'un programme permettant de collecter et répondre aux préoccupations des usagers	Une fois

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des plans pays et l'engagement communautaire.</b>	Ministre en charge de la Santé	Réunions de concertation, correspondances, emails	Si nécessaire
2. <b>Partager avec les parties prenantes les informations pertinentes sur la situation épidémiologique, les risques liés à chaîne alimentaire, et ceux liés à la résistance aux antimicrobiens</b>	INSP	Prélèvements et analyses d'échantillons de denrées alimentaires, eaux de boissons, Exploitation des études sur la résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
3. <b>Promouvoir l'utilisation des outils d'assistance électronique en ligne ( Chatbot) pour les informations sur l'ESPM</b>	Gouverneur	Initiation, partage du processus et de l'importance de l'utilisation des outils d'assistance électronique	Si nécessaire

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des plans pays et l'engagement communautaire.</b>	Préfet	Réunions de concertation, correspondances, emails	Si nécessaire

## D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des plans pays et l'engagement communautaire.</b>	Maire	Réunions de concertation, correspondances, emails	Si nécessaire

### 5.2.4.3 Contexte de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé/ agro-industriel

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Impliquer l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'ESPM</b>	Ministre en charge de la Santé	Echanges avec les différentes parties prenantes, réunions de coordination multisectorielle allocation de ressource budgétaire	Tout au long de l'évènement
<b>2. S'assurer de la protection du personnel en période de crise</b>	INSP	Visite des structures concernées	Si nécessaire
<b>3. Utiliser les outils d'assistance électronique en ligne (Chat boxe) pour les informations sur l'ESPM</b>		Initiation, partage du processus et de l'importance de l'utilisation des outils d'assistance électronique	Si nécessaire

#### B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Impliquer l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'ESPM</b>	Gouverneur	Echanges avec les différentes parties prenantes	Tout au long de l'évènement
<b>2. S'assurer de la protection du personnel en période de crise</b>	Gouverneur	Visite des structures concernées	Tout au long de l'évènement

#### C. Niveau cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Impliquer l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'ESPM</b>	Préfet	Correspondances. Echanges avec les différentes parties prenantes	Tout au long de l'évènement
<b>2. S'assurer de la protection du personnel en période de crise</b>	Préfet	Visite des structures concernées	Tout au long de l'évènement

#### D. Niveau commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Impliquer l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'ESPM</b>	Maire	Correspondances. Echanges avec les différentes parties prenantes	Tout au long de l'évènement
<b>2. S'assurer de la protection du personnel en période de crise</b>	Maire	Visite des structures concernées	Tout au long de l'évènement

#### 5.2.4.4 Contexte de Communication de risque en dehors d'une situation de crise

##### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Partager des informations pertinentes sur les facteurs de risques (Zoonose, sécurité sanitaire des aliments, résistance aux antimicrobiens) et des mesures de prévention	CNIECS	Rencontre et échange avec les communautés et les organisations de la société civile Exploitation des données des études et recherche sur la résistance aux antimicrobiens	Si nécessaire
2. Organiser des petites sessions de formation continue sur les changements de comportement	CNIECS	Atelier de formation, supervision formative, exercices de simulation.	Si nécessaire

##### B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Diffuser régulièrement des messages sur les mesures préventives	Président de la commission communication	Partenariat avec l'URTEL et RECOTRADE et le radios de proximité pour une large diffusion des messages	Si nécessaire
2. Organiser des petites sessions de formation continue sur les changements de comportement	Président de la commission communication	Atelier de formation, supervision formative, exercices de simulation.	Si nécessaire

##### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Diffuser régulièrement des messages sur les mesures préventives	Président de la commission communication	Partenariat avec l'URTEL et RECOTRADE et le radios de proximité pour une large diffusion des messages	Si nécessaire
2. Organiser des petites sessions de formation continue sur les changements de comportement	Président de la commission communication	Atelier de formation, supervision formative, exercices de simulation.	Si nécessaire

##### D. Niveau commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Diffuser régulièrement des messages sur les mesures préventives	Président de la commission communication	Partenariat avec l'URTEL et RECOTRADE et le radios de proximité pour une large diffusion des messages	Si nécessaire
2. Organiser des petites sessions de formation continue sur les changements de comportement	Président de la commission communication	Atelier de formation, supervision formative, exercices de simulation.	Si nécessaire

## 5.2.5 Ecoute dynamique et Gestion des rumeurs

### 5.2.5.1 Contexte de crise et de réponse à l'échelle locale ou nationale

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Activer l'unité de gestion des rumeurs</b>	Ministre en charge de la santé	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés	Une fois
<b>2. Elaborer la méthodologie de traitement et d'analyse des rumeurs</b>	CNIECS	Réunion de travail des experts concernés	Une fois
<b>3. Collecter, vérifier, traiter et analyser les rumeurs</b>	CNIECS	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Si nécessaire
<b>4. Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	CNIECS	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés. Allocation de ressources budgétaires conséquentes	Si nécessaire
<b>5. Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	CNIECS	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
<b>6. Comprendre les perceptions et attitudes des populations</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
<b>7. Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	CNIECS	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Rencontres multisectorielles Sondage	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Collecter, vérifier les rumeurs et les transmettre au niveau central</b>	Commission communication régionale	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Si nécessaire
2. <b>Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Commission communication régionale	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations vis à vis des rumeurs</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
4. <b>Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Commission communication régionale	Rencontres multisectorielles	Si nécessaire
5. <b>Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Commission communication régionale	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
6. <b>Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Commission communication régionale	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
7. <b>Remonter l'information sur les cas gérés</b>	Commission communication régionale	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Collecter, vérifier les rumeurs et les transmettre au niveau central</b>	Commission communication régionale	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Si nécessaire
2. <b>Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Commission communication régionale	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations vis à vis des rumeurs</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
4. <b>Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Commission communication régionale	Rencontres multisectorielles	Si nécessaire
5. <b>Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Commission communication régionale	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
6. <b>Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Commission communication régionale	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
7. <b>Remonter l'information sur les cas gérés</b>	Commission communication régionale	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

### D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Collecter les rumeurs et les transmettre au niveau cercle</b>	Commission communication	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Une fois
2. <b>Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Commission communication	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
4. <b>Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Commission communication	Rencontres multisectorielles. Leaders communautaires	Si nécessaire
5. <b>Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Commission communication	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
6. <b>Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Commission communication	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
7. <b>Remonter au niveau cercle l'information sur les cas gérés</b>	Commission communication	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

## 5.2.5.2 Contexte de crise et de réponse à l'échelle internationale

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Activer l'unité de gestion des rumeurs</b>	Ministre en charge de la santé	Sur la base du compte rendu de la réunion des experts concernés	Une fois
<b>2. Elaborer la méthodologie de traitement et d'analyse des rumeurs</b>	CNIECS	Séance de travail des experts concernés	Une fois
<b>3. Collecter, vérifier, analyser et traiter les rumeurs</b>	CNIECS	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Si nécessaire
<b>4. Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	CNIECS	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
<b>5. Comprendre les perceptions et attitudes des populations vis à vis des rumeurs</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
<b>6. Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	CNIECS	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
<b>7. Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	CNIECS	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les sms. Rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire

## B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Collecter, vérifier les rumeurs et transmettre au niveau central</b>	Plateforme régionale USS	Collecte via le centre d'appel, les réseaux sociaux, les SMS. Séance de travail des experts concernés	Si nécessaire
2. <b>Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Plateforme régionale USS	Rencontres multisectorielles	Si nécessaire
3. <b>Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Plateforme régionale USS	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
4. <b>Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Plateforme régionale USS	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
5. <b>Comprendre les perceptions et attitudes des populations vis à vis des rumeurs</b>	INSP	Enquêtes CAP, socio-anthropologiques,	Si nécessaire
6. <b>Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Plateforme régionale USS	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
7. <b>Remonter l'information sur les cas gérés</b>	Plateforme régionale USS	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

## C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Collecter les rumeurs et transmettre au niveau régional</b>	Plateforme régionale USS	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
2. <b>Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Plateforme locale USS	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
3. <b>Comprendre les perceptions, attitudes des populations par rapport aux rumeurs</b>	INSP	Mener des enquêtes CAP et socio-anthropologiques auprès des populations	Si nécessaire
4. <b>Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Plateforme locale USS	Séance de travail avec les services techniques et toutes les parties prenantes	Si nécessaire
5. <b>Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Plateforme locale USS	Rencontres multisectorielles. Conception de message et supports. Diffusion à travers les canaux adaptés.	Si nécessaire
6. <b>Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Plateforme locale USS	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
7. <b>Remonter l'information sur les cas gérés</b>	Plateforme locale USS	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>1. Collecter les rumeurs et transmettre au niveau cercle</b>	Plateforme locale USS	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
<b>2. Intensifier la diffusion des bonnes informations sur les médias, les réseaux sociaux et tous autres canaux appropriés</b>	Plateforme locale USS	Signature de contrats avec l'URTEL, RECOTRADE et les radios de proximité Partenariat avec les sociétés de téléphonie	Si nécessaire
<b>3. Comprendre les perceptions, attitudes des populations par rapport aux rumeurs</b>	INSP	Mener des enquêtes CAP et socio-anthropologiques auprès des populations	Si nécessaire
<b>4. Collecter, analyser, traiter les informations recueillies</b>	Plateforme locale USS	Séance de travail avec les services techniques et toutes les parties prenantes	Si nécessaire
<b>5. Concevoir et diffuser les messages de réponse aux rumeurs</b>	Plateforme locale USS	Implication de l'URTEL et RECOTRADE dans la conception, validation et contrôle de la diffusion des messages.	Si nécessaire
<b>6. Suivre l'évolution des rumeurs traitées</b>	Plateforme locale USS	Collecte via les réseaux sociaux, les sms, rencontres multisectorielles. Sondage	Si nécessaire
<b>7. Remonter au niveau cercle l'information sur les cas gérés</b>	Plateforme locale USS	Partage du compte rendu des cas gérés	Une fois

### 5.2.5.3 Contexte de crise et de réponse impliquant la responsabilité du secteur privé/ agro-industriel

#### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Impliquer toutes les parties prenantes à la gestion des rumeurs	CNIECS	Séances de travail avec les acteurs concernés Rédaction de communiqués conjoints.	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur la situation de l'ESPM en question	CNIECS	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour couvrir tout le pays. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux, implication des leaders religieux	Si nécessaire

#### B. Niveau Régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Impliquer toutes les parties prenantes à la gestion des rumeurs	Plateforme locale USS	Séances de travail avec les acteurs concernés Rédaction de communiqués conjoints.	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur les produits en question à travers les canaux appropriés	Plateforme locale USS	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour couvrir tout le pays. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux, implication des leaders religieux	Si nécessaire

#### C. Niveau Cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Impliquer toutes les parties prenantes à la gestion des rumeurs	Plateforme locale USS	Séances de travail avec les acteurs concernés Rédaction de communiqués conjoints.	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur les produits en question à travers les canaux appropriés	Plateforme locale USS	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour couvrir tout le pays. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux, implication des leaders religieux	Si nécessaire

D. Niveau Commune

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Impliquer toutes les parties prenantes à la gestion des rumeurs</b>	Plateforme locale USS	Séances de travail avec les acteurs concernés (patronat, consommateurs, services techniques, etc.). Rédaction de communiqués conjoints.	Continue
2. <b>Intensifier la diffusion de la bonne information sur l'ESPM en question</b>	Plateforme locale USS	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour une grande couverture du pays. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse et Utilisation des réseaux sociaux	Si nécessaire

## 5.2.5.4 Contexte de Communication de risque en dehors d'une situation de crise

### A. Niveau Central

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Surveiller activement les réseaux sociaux et les médias par rapport à la diffusion de messages erronés	CNIECS	Ecoute régulière des informations et revue des publications sur le net, les journaux et autres médias	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur les facteurs de risques et les mesures de préventions	CNIECS	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour une large couverture du territoire national. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux, implication des leaders religieux	Si nécessaire
3. Sensibiliser les différents communicateurs sur l'importance du respect des codes d'éthique et de déontologie régissant leur profession	CNIECS	Séminaires-ateliers de formation/ recyclage. Débat radio télévisés. Sketchs. Partage d'expérience et de bonnes pratiques	Continue
4. Renforcer la législation dans le cadre la lutte contre les la manipulation de l'information et les fausses informations	Ministre en charge de la santé	Vote de lois et révision si nécessaire de l'arsenal juridique pour l'adapter au contexte. Veiller à l'application de la loi en cas de délit.	Si nécessaire

## B. Niveau régional

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Surveiller activement les réseaux sociaux et les médias par rapport à la diffusion de messages erronés	Gouverneur	Ecoute régulière des informations et revue des publications sur le net, les journaux et autres médias	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur la situation de l'ESPM en question à l'endroit de la population	Gouverneur	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour une grande couverture du territoire national. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux	Si nécessaire
3. Sensibiliser les différents communicateurs sur l'importance du respect des codes d'éthique et de déontologie régissant leur profession	Gouverneur	Séminaires-ateliers de formation/ recyclage. Débat radio télévisés. Sketchs. Partage d'expérience et de bonnes pratiques	Continue

## C. Niveau cercle

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. Surveiller activement les réseaux sociaux et les médias par rapport à la diffusion de messages erronés	Préfet	Ecoute régulière des informations et revue des publications sur le net, les journaux et autres médias	Continue
2. Intensifier la diffusion de la bonne information sur la situation de l'ESPM en question à l'endroit de la population	Préfet	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour une grande couverture du territoire national. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux	Si nécessaire
3. Sensibiliser les différents communicateurs sur l'importance du respect des codes d'éthique et de déontologie régissant leur profession	Préfet	Séminaires-ateliers de formation/ recyclage. Débat radio télévisés. Sketchs. Partage d'expérience et de bonnes pratiques	Continue

Tâches	Responsable	Démarche	Fréquence
1. <b>Surveiller activement les réseaux sociaux et les médias par rapport à la diffusion de messages erronés</b>	Maire	Ecoute régulière des informations et revue des publications sur le net, les journaux et autres médias	Continue
2. <b>Intensifier la diffusion de la bonne information sur la situation de l'ESPM en question à l'endroit de la population</b>	Maire	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile, l'URTEL, RECOTRADE pour une grande couverture du territoire national. Débats radiotélévisés. Briefings, Communiqués de presse Utilisation des réseaux sociaux	Si nécessaire
3. <b>Sensibiliser les différents communicateurs sur l'importance du respect des codes d'éthique et de déontologie régissant leur profession</b>	Maire	Séminaires-ateliers de formation/ recyclage. Débat radio télévisés. Sketchs. Partage d'expérience et de bonnes pratiques	Continue

## 5.3 Opérationnalisation et suivi-évaluation des procédures

### 5.3.1 Prérequis pour une bonne opérationnalisation des procédures

L'opérationnalisation de ces procédures nécessite un engagement politique fort des autorités compétentes et le Leadership des Départements clés impliqués dans la Communication des risques. De façon concrète, ces actes devront se traduire par l'allocation de ressources financières conséquentes et l'appropriation de ces procédures par les acteurs nationaux.,

Le fait que les procédures sont écrites permettra, comme l'exige le principe redevabilité, de demander des comptes aux acteurs concernés à tous les niveaux sur leur inaction et/ou la qualité et la cohérence des tâches qu'ils ont accomplies.

**Le tableau ci-après décrit les difficultés actuelles et les recommandations qui s'imposent pour garantir la bonne exécution de chacune des cinq composantes de la Communication des risques.**

Composante de la communication sur les risques	Difficultés actuelles	Recommandations		
		Intitulé	Responsable	Echéance
1. <b>Système de Communication sur les risques</b>	Multitude de structures impliquées dans la gestion des Evènements de Santé Publique Majeurs (ESPM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'approche Une Seule Santé et renforcer les capacités des acteurs nationaux dans ce sens</li> </ul>	Premier Ministre en sa qualité de Président du Comité de pilotage de la PUSS	Dès maintenant
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser la relecture du Manuel de Gouvernance de la PUSS</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
	Insuffisance voire absence d'harmonisation des plans et des approches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser le Plan Stratégique Multisectoriel de Communication des Risques et des Urgences de Santé Publique comme document de référence à tous les niveaux.</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
2. <b>Coordination et Communication interne et avec les Partenaires</b>	Insuffisance d'implantation des comités de coordination multisectorielle de la PUSS à travers le pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre et diligenter l'implantation de la PUSS à tous les niveaux en tenant compte de l'approche genre</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
	Absence d'un regroupement des PTF concernés par l'approche une Seule Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place le groupe des « PTF Une Seule Santé »</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Jan.2021
	Insuffisances dans les textes créant la PUSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relire les textes relatifs à la création de la PUSS pour le bon fonctionnement de ses organes</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
	Absence de ressources financières pour le fonctionnement des organes de la PUSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allouer des ressources budgétaires conséquentes pour le bon fonctionnement des organes de la PUSS à tous les niveaux</li> </ul>	Ministre de l'Economie et des Finances	A partir de 2021
	<b>Coordination et Communication interne et avec les Partenaires</b>	Non implication de certains acteurs potentiels dans la coordination multisectorielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer les services de santé des armées, les centres médicaux inter-entreprises, le secteur privé et professionnel aux concertations.</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS

	Faible visibilité de la PUSS dans la gestion des ESPM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le Leadership dans la communication des risques dans le cadre de la gestion des ESPM à tous les niveaux</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
	Faible capitalisation des expériences en matière de coordination multisectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter et partager les bonnes pratiques en termes de coordination multisectorielle dans la gestion des ESPM</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
<b>3. Communication Publique</b>	Insuffisance d'information du grand public sur le concept une seule santé et le mécanisme de gestion des crises sanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablir les conventions de partenariat avec les médias publics / privés, et sociétés de téléphonie mobile, URTEL, RECOTRADE, Leaders religieux, société civile pour assurer une large diffusion des messages à des coûts réduits.</li> <li>Organiser des débats radiotélévisés et points de presse</li> </ul>	Ministre en charge de la communication	Dès maintenant
	Faible prise en compte des besoins spécifiques de certains groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les messages aux besoins spécifiques des malentendants, malvoyants, populations vulnérables etc.</li> </ul>	CNIECS	Dès maintenant
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les droits humains</li> </ul>	Tous les acteurs concernés	Dès maintenant
<b>3. Communication Publique</b>	Absence d'harmonisation des messages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les guides d'information et des messages comme seuls documents de référence</li> </ul>	Tous les acteurs concernés	Dès maintenant
<b>4. Engagement et Communication avec les Communautés affectées</b>	Faible implication des organisations communautaires dans les prises de décision et les interventions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer les leaders communautaires, religieux et les familles dans la gestion des ESPM.</li> </ul>	Secrétaire Permanent PUSS	Dès maintenant
	Insuffisance de personnel compétent pour communiquer avec les groupes ayant des besoins spécifiques des malvoyants et des malentendants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former, recruter et déployer du personnel compétent à tous les niveaux pour communiquer avec les malvoyants, malentendants et groupes vulnérables</li> </ul>	Ministère en charge de la communication	Dès maintenant

<b>5. Ecoute dynamique et des Gestion Rumeurs</b>	Dysfonctionnement du système de retro information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabiliser les acteurs et instituer un système de redevabilité à tous les niveaux.</li> </ul>	Ministère en charge de la Santé	Dès maintenant
	Faible implication des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer les consommateurs</li> </ul>	????	
	Non fonctionnalité de l'unité de gestion des rumeurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre fonctionnelle l'unité de gestion des rumeurs en mode veille et réponse.</li> </ul>	CNIECS	Dès maintenant
	Insuffisances d'enquêtes CAP et études socio-anthropologiques lors des ESPM.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des enquêtes CAP, anthropologiques pour comprendre les perceptions, attitudes et pratiques des populations lors des ESPM.</li> </ul>	INSP	Dès maintenant (COVID-19)

### 5.3.2 Suivi-évaluation de l'application des procédures

Une fois validé, le Manuel de procédures sera reproduit en autant d'exemplaires que d'utilisateurs pour servir de cadre de référence en matière de communication des risques avant, pendant et après la survenue d'un ESPM. Le suivi de l'application des Procédures sera assuré lors des missions de routine conduites par les responsables des départements clés impliqués dans la Communication des Risques aux différents niveaux. Un mécanisme d'auto-évaluation sera mis en place pour apprécier le niveau d'appropriation et d'application des procédures. Les évaluations externes conjointes (EEC et PSV) organisées tous les cinq (5) ans permettront de mesurer les progrès accomplis par le pays dans le cadre de la mise en œuvre du RSI-2005.

### 5.3.3 Modalités de mise à jour, dissémination et conservation du Manuel

#### 5.3.3.1. Modalités de mise à jour du Manuel

La mise à jour du manuel doit faire l'objet d'une note de service de la PUSS

Une numérotation des notes de service relatives à l'actualisation du manuel sera faite pour suivre la chronologie des mises à jour. Celles-ci peuvent être motivées par les circonstances ci-après (liste non exhaustive) :

- Directives du Règlement Sanitaire International (RSI)-2005 ;
- Réformes institutionnelles de grande envergure au niveau du pays ;
- Révision du Guide de la Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte (SIMR) ;
- Nouveaux engagements / accords sous régionaux et/ou internationaux ;
- Modifications visant à améliorer les procédures existantes pour faire face à des situations nouvelles.

La mise à jour du Manuel engendrera, entre autres, :

- La modification éventuelle de la table des matières ;
- La reformulation ou la suppression de certaines procédures ;
- L'insertion de nouvelles procédures ;
- La mise à jour du guide d'utilisation du Manuel ;
- La mise à jour des références bibliographiques ;
- La reprographie de tout ou partie du Manuel en autant d'exemplaires que d'utilisateurs ;
- La diffusion de la version mise à jour à tous les niveaux.

#### 5.3.3.2. Dissémination et conservation du Manuel

Le M-PON-CR sera distribué partout où besoin sera. Il sera accessible et disponible toutes les fois qu'un intervenant aura besoin de s'informer sur une procédure où les modalités de son application.

Un exemplaire en copie dure du Manuel sera disponible au niveau de la Direction de chaque Département Clé impliqué dans la Communication des risques. Les anciennes versions, remplacées lors d'éventuelles mises à jour de Manuel, seront conservées dans un dossier / classeur/ site web/ fichier spécifique pour faciliter les vérifications et les recherches éventuelles sur des procédures anciennes effectuées dans le cadre des procédures antérieures.

Le manuel existera également sous forme de support informatique en version non modifiable (format PDF ou Word verrouillé). Cette version sera verrouillée et installée sur le disque dur des ordinateurs des acteurs clés concernés ainsi qu'au niveau du Secrétariat Permanent de la Plateforme Une Seule Santé. Une version sera également disponible sur clé pour partager avec de nouveaux utilisateurs ou pour des besoins d'ateliers de formation, etc.

## 6 - ANNEXES

### 6.1 Termes de référence pour l'élaboration des Procédures Opérationnelles Standard (POS)

Avis de recrutement d'un Consultant pour le Développement des Procédures Opérationnelles Standard (SOP), publié sur le site web de Malibaara le 13 juillet 2020 sous le Numéro 8509

#### Aperçu organisationnel

Breakthrough ACTION est un accord de coopération de cinq ans financés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour la mise en œuvre des programmes de Changement Social et de Comportement dans le monde entier. Sous le lead du Centre des Programmes de Communication de l'Université Johns Hopkins (CCP), les partenaires de Breakthrough ACTION comprennent Save the Children, ideas42, Think Place, Camber Collective et Viamo. Breakthrough ACTION est un accord de coopération d'une durée de cinq ans conclu entre l'USAID et le Centre des Programmes de Communication de l'Université Johns Hopkins (CCP) pour diriger les programmes de changement social et comportemental (CSC) de l'USAID dans le monde. Breakthrough ACTION /Mali se focalise sur la capacité du Mali à mettre en œuvre l'Agenda de la sécurité sanitaire mondiale (GHSa en anglais) afin d'accélérer les progrès du pays vers la mise en œuvre du règlement sanitaire international (RSI) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en mettant l'accent sur la communication des risques. En outre, le projet s'appuie sur l'investissement de l'USAID dans le changement social et comportemental (SBC) pour appliquer stratégiquement des pratiques et des outils éprouvés et fournir un nouvel apprentissage pour promouvoir le changement de comportement en matière de santé au Mali.

#### Contexte et justification

Le Règlement sanitaire international (RSI) exige de tous les États Parties, le développement d'une série de capacités pour la surveillance et la riposte face à toute « maladie ou pathologie, quelle qu'en soit l'origine ou la source, qui porte ou porterait une atteinte grave à l'homme.

L'identification et l'évaluation des risques est une étape primordiale dans la riposte aux épidémies et aux autres menaces sanitaires.

Pour une réponse efficace à une urgence de santé publique, il est critique que les risques potentiels soient identifiés bien avant une crise, et que les capacités soient mises en place afin de pouvoir atténuer le risque, qu'il s'agisse d'une épidémie, une attaque bioterroriste, ou une catastrophe naturelle.

Cela exige une implication précoce des acteurs clés dans un processus conjoint de planification détaillée qui considère et priorise toutes les éventualités en termes de risque, et qui définit les actions clés pour préparer les communautés et les gouvernements à répondre en temps réel.

C'est ainsi qu'avec le soutien de Breackthrough Action, une première formation de formateurs sur l'Identification des Menaces et l'Évaluation des Risques au Mali a eu lieu du 22 au 26 Juillet 2019 à Bamako (elle a concerné les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako) et une seconde du 16 au 20 mars 2020 a été organisé à Sévaré pour les régions de Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni. Il visait à contribuer à l'établissement d'une liste de risques et menaces prioritaires auxquelles le Mali peut être confronté.

Un système d'alerte rapide coordonné qui conduit à une riposte efficace et opportune en cas d'évènements de santé publique graves survenant au Mali permettra de prévenir la transmission actuelle de la maladie et d'atténuer les effets négatifs des flambées de maladies sur la santé publique et l'activité socioéconomique. Dans la presque totalité des régions du Mali, les évènements de santé publique graves sont récurrents, pourtant le pays a une capacité de riposte limitée face à ces évènements qui constituent un risque grave pour la santé publique.

Le Mali sollicite généralement auprès des partenaires, une assistance technique, logistique et financière qui le permet d'opposer à ces événements une riposte opportune et adaptée.

Les procédures opérationnelles standard pour la coordination de la préparation et de la riposte en cas d'événements de santé publique (les « SOP ») visent à fournir l'information et le soutien nécessaires au personnel en première ligne des interventions de santé publique. Ces procédures ont pour finalité première la description des différentes étapes procéduriales que chaque intervenant doit suivre en ce qui concerne la prévention, la détection et les interventions face aux événements de santé publique graves. Les procédures opérationnelles standard constituent un document qui présente une description des opérations régulières de fonctionnement afin de s'assurer que les opérations sont conduites correctement (qualité) et toujours de la même manière (cohérence). L'accent est mis sur les maladies infectieuses de façon générale mais en particulier sur les maladies zoonotiques prioritaires.

Les méthodes, les politiques et les procédures de prévention et de lutte contre les flambées de maladies infectieuses et les autres événements de santé publique graves sont développées et évoluent avec le temps. Afin de les maintenir en phase avec cette évolution, l'élaboration des SOP s'impose comme outil d'amélioration de l'efficacité des actions de prévention, de riposte, et de rétablissement d'une crise épidémiologique, la plateforme One Health en collaboration avec le CNI ECS, le CNASA et le projet Breakthrough -ACTION, financé par l'USAID pour appuyer le Gouvernement du Mali à répondre efficacement à des crises épidémiologiques, entendent à travers ces termes de référence recruter un pour le développement d'un manuel SOP.

Le Manuel à développer concerne exclusivement les SOP sur la communication des risques.

## Objectifs de la Consultation

Il s'agit entre autres :

- Identifier les ressources et les partenaires clés afin d'obtenir une élaboration consensuelle, efficace et rapide du Manuel,
- Analyser les modes opérationnels actuels afin de mieux bâtir les SOP ;
- Développer un draft du manuel SOP pour discussion au sein de la plateforme One Health ;
- Recueillir et intégrer les résultats auprès des acteurs de la plateforme One Health ;
- Finaliser le manuel SOP après un atelier de validation en n'y intégrant les recommandations qui en seront issues ;
- Soumettre le rapport final de l'activité.
- Responsabilités du  
Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de Breakthrough ACTION Mali, à :
- Conduire le processus d'élaboration des SOP jusqu'à son terme,
- Développer un agenda de développement du manuel SOP en précisant et décrivant chaque étape ;
- Prendre en compte les différents avis issus des ateliers et revues et finaliser le manuel,
- Mettre en page le manuel suivant la charte graphique du projet Breakthrough ACTION.

## Qualifications Recherchées

### Connaissances

- Bonne connaissance et compréhension de la santé publique au Mali, et en particulier des différents acteurs à travers les différents niveaux (et la dynamique entre tous les acteurs) ;
- Connaissance des structures gouvernementales et des politiques pertinentes (y compris le secteur de la santé animale et le secteur de la santé environnementale) ;
- Familiarité avec l'approche « One Health » et son contexte au Mali ;
- Très bonne connaissance sur la communication des risques au Mali.

## Education et expérience

- Au moins avoir une maîtrise en sciences sociales, sciences de la santé, santé publique, communication ;
- Expérience dans le développement des SOP ;
- Expérience de travail avec des représentants du gouvernement, des donateurs, des ONG internationales, des organisations de la société civile et des organisations communautaires ;
- Expérience dans l'élaboration d'outils sur la communication des risques.

### Compétences

- Excellente communication orale et écrite en français, avec la capacité de bien rédiger les documents stratégiques en français ;
- Une Bonne capacité d'organisation ;
- Capacité en analyse critique et de synthèse ;
- Forte compétence en communication interpersonnelle ;
- Forte compétence sur la communication des risques.

## Soumission de proposition

La proposition à soumettre devra inclure :

### (i) Une proposition technique comprenant :

- Le Curriculum vitae (CV) du Consultant principal ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle dans l'élaboration des manuels SOP et en particulier dans le domaine de la santé publique au Mali (Copie des contrats de services ou consultances dans des domaines similaires ou citation de références antérieures dans des prestations similaires au Mali);
- Un résumé sur la compréhension du travail à accomplir ;
- Une présentation détaillée de la méthodologie de travail à suivre ;
- Un plan de travail détaillé (établir un chronogramme détaillé qui fera ressortir toutes les différentes étapes avec les délais d'exécution).

### (ii) Une offre financière indiquant de façon détaillée les honoraires journaliers :

NB : Le soumissionnaire pourra inclure dans son offre tout autre élément qu'il juge pertinent de joindre à son offre.

## Livrables et Calendrier pour la Consultation

La durée de la consultation est de trente (30) jours maximums.

Le Draft du Manuel SOP doit être soumis au Programme Breakthrough -ACTION au plus tard 10 jours après la signature du contrat.

## Demande d'informations complémentaires

Pour toute question de compréhension ou d'informations complémentaires relative à cette consultation, vous pouvez vous adresser au Dr Mohamed SANGARE par courriel à: Mohamed SANGARE msangare@projetkjk.org en copiant adiong@projetkjk.org avant le Jeudi 16 Juillet 2020 à 12 heures.

## Délai de soumission

Les soumissionnaires intéressés à cet avis devront envoyer leurs propositions technique (incluant une lettre de couverture) et financière en 2 fichiers PDF séparés à : recrutement@projetkjk.org au plus tard le Lundi 20 Juillet 2020 à 16 heures 00 min, délai de rigueur.

L'objet de l'email pour être pris en compte devra comporter : "Réponse à l'avis d'appel d'offre pour l'élaboration des SOP".

## 6.2 Canevas d'élaboration des PON-CR

Taches	Responsable	Démarche	Fréquence
<b>Niveau Central</b>			
<b>Niveau Régional</b>			
<b>Niveau Cercle</b>			
<b>Niveau Commune</b>			

## 6.3 Liste des participants à l'élaboration des PON-CR

### 6.3.1 Participants à l'atelier résidentiel d'élaboration des PON-CR

#	Prénom et Nom	Fonction & Affiliation	Contact par	
			Courriel	Téléphone
1.	Dr Adama Badian DIAKITE	Conseiller Technique MSAS	<a href="mailto:adiakite2002fr@yahoo.fr">adiakite2002fr@yahoo.fr</a>	<a href="tel:76332893">76 33 28 93</a>
2.	Dr Djibril Barry	DOU-SP, INSP	<a href="mailto:djibilirou@yahoo.fr">djibilirou@yahoo.fr</a>	<a href="tel:76085654">76 08 56 54</a>
3.	Ladji Sidi TRAORE	Point Focal PMSS, CНИЕCS	<a href="mailto:ladjistraore@gmail.com">ladjistraore@gmail.com</a>	<a href="tel:63439522">63 43 95 22</a>
4.	Dr Abdoulaye KONE	Surveillance Épidémiologique, DHSHP	<a href="mailto:adoulas11@yahoo.fr">adoulas11@yahoo.fr</a>	<a href="tel:79222830">79 22 28 30</a>
5.	Souleymane TRAORE	Chef Département Animation, CНИЕCS	<a href="mailto:Sstraore14@yahoo.fr">Sstraore14@yahoo.fr</a>	<a href="tel:74400684">74 40 06 84</a>
6.	Mme Diallo Aissa DIAKITE	Chargé Suivi Évaluation CНИЕCS	<a href="mailto:assadiakite2000@gmail.com">assadiakite2000@gmail.com</a>	<a href="tel:76203454">76 20 34 54</a>
7.	Mme DIALLO Diahara BABY	Chef de département Admin, Logistique et Documentation au CNASA	<a href="mailto:diaharababy@yahoo.fr">diaharababy@yahoo.fr</a>	<a href="tel:66845327">66 84 53 27</a>
8.	Adama FANE	Responsable laboratoire zoonose, LCV	<a href="mailto:afaneother@yahoo.fr">afaneother@yahoo.fr</a>	<a href="tel:76484535">76 48 45 35</a>
9.	Karim COULIBALY	Chef Section Communication DNACPN	<a href="mailto:coulibaly.karim@yahoo.fr">coulibaly.karim@yahoo.fr</a>	<a href="tel:79303805">79 30 38 05</a>
10.	Issa DIAKITE	Chargé de communication, DNACPN	<a href="mailto:diakiteissa80@gmail.com">diakiteissa80@gmail.com</a>	<a href="tel:78378071">78 37 80 71</a>
11.	Mme DIALLO Mariam SOW	Représentant DNDS	<a href="mailto:diallosowm30@gmail.com">diallosowm30@gmail.com</a>	<a href="tel:66720620">66 72 06 20</a>
12.	Dr SYLLA Djénéba SY	Chef du Laboratoire de zoonose, FMPOS USTT	<a href="mailto:syllasyd@yahoo.fr">syllasyd@yahoo.fr</a>	<a href="tel:96980620">96 98 06 20</a>
13.	Médecin Cdt Salia SIDIBE	Chef Section Suivi Medical, Direction Nationale de la Protection Civile	<a href="mailto:saliasidibe4@gmail.com">saliasidibe4@gmail.com</a>	<a href="tel:76113390">76 11 33 90</a>
14.	Dr Abdoulaye CISSE	Chargé Communication OMS	<a href="mailto:cissea@who.int">cissea@who.int</a>	<a href="tel:63623135">63 62 31 35</a>
15.	Dr. Mahamadoun DIA	Conseiller Projet USAID/Keneya Kelen	<a href="mailto:hammadoun.dia@crs.org">hammadoun.dia@crs.org</a>	<a href="tel:76332371">76 33 23 71</a>
16.	Dr Safoura BERTHE	Medicines, Technologies, and Pharmaceutical Services (MTaPS)	<a href="mailto:sberthe@mtapsprogram.org">sberthe@mtapsprogram.org</a>	<a href="tel:74012601">74 01 26 01</a> <a href="tel:66951189">66 95 11 89</a>
17.	Dr Seydou GOITA	Spécialiste Suivi –Évaluation REDISSE III	<a href="mailto:seydougouita@hotmail.com">seydougouita@hotmail.com</a>	<a href="tel:76457841">76 45 78 41</a>
18.	M. Sadio KOUYATE	Représentant RECOTRADE	<a href="mailto:Sadiokouyate1956@yahoo.com">Sadiokouyate1956@yahoo.com</a>	<a href="tel:76491482">76 49 14 82</a>
19.	Dr TRAORE Aoua KONARE	Directrice du Projet Breakthrough ACTION (BA)	<a href="mailto:akonare@breakthroughaction-mali.org">akonare@breakthroughaction-mali.org</a>	<a href="tel:78471446">78 47 14 46</a> <a href="tel:66712227">66 71 22 27</a>
20.	Dr Mohamed SANGARE	Conseiller Régional CSC/CCP-BA	<a href="mailto:msangare@breakthroughaction.net">msangare@breakthroughaction.net</a>	<a href="tel:70755635">70 75 56 35</a> <a href="tel:66021075">66 02 10 75</a>
21.	Dr N'Fadama BOIRE	Chargé de Programme CSC	<a href="mailto:aboire@breakthroughaction-mali.org">aboire@breakthroughaction-mali.org</a>	<a href="tel:76436535">76 43 65 35</a> <a href="tel:66436535">66 43 65 35</a>
22.	Dr Daouda MALLE	Consultant, Koulé Consulting	<a href="mailto:dmalle23@hotmail.com">dmalle23@hotmail.com</a>	<a href="tel:66748924">66 74 89 24</a>
23.	TOURE Kadiatou Pathé.	Expert associé Koulé Consulting	<a href="mailto:kptoure@yahoo.fr">kptoure@yahoo.fr</a>	<a href="tel:62140335">62 14 03 35</a>

### 6.3.2 Liste des participants à l'atelier de revue et de validation technique du M-PON-CR

#	Prénom et Nom	Fonction & Affiliation	Contact par	
			Courriel	Téléphone
1.	Dr Djibril BARRY	DOU-SP, INSP	<a href="mailto:djibilirou@yahoo.fr">djibilirou@yahoo.fr</a>	<a href="tel:76085654">76 08 56 54</a>
2.	Dr Abdoulaye KONE	Surveillance Épidémiologique, DGSHP	<a href="mailto:adoulas11@yahoo.fr">adoulas11@yahoo.fr</a>	<a href="tel:79222830">79 22 28 30</a>
3.	Dr Ahmadou BOLY	Chargé de Surveillance épidémiologique, DGSHP	<a href="mailto:ahmadouboly@hotmail.fr">ahmadouboly@hotmail.fr</a>	<a href="tel:60234230">60 23 42 30</a>
4.	Mme Diallo Aissa DIAKITE	Chargée Suivi Évaluation CНИЕCS	<a href="mailto:assadiakite2000@gmail.com">assadiakite2000@gmail.com</a>	<a href="tel:76203454">76 20 34 54</a>
5.	Dr Seydou GOITA	Spécialiste Suivi –Évaluation REDISSE III	<a href="mailto:seydougouita@hotmail.com">seydougouita@hotmail.com</a>	<a href="tel:76457841">76 45 78 41</a>
6.	Dr Mariam CISSOKO	Personne ressource, Retraitée	<a href="mailto:mayaladora@gmail.com">mayaladora@gmail.com</a>	<a href="tel:63545270">63 54 52 70</a>
7.	Dr Modibo ONGOIBA	Chef de la Division Inspection et Santé Publique vétérinaire, DNSV	<a href="mailto:modibongoiba@gmail.com">modibongoiba@gmail.com</a>	<a href="tel:66731620">66 73 16 20</a>
8.	Dr TRAORE Aoua KONARE	Directrice du Projet Breakthrough ACTION (BA)	<a href="mailto:akonare@breakthroughaction-mali.org">akonare@breakthroughaction-mali.org</a>	<a href="tel:78471446">78 47 14 46</a> <a href="tel:66712227">66 71 22 27</a>
9.	Dr Mohamed SANGARE	Conseiller Régional CSC/CCP-BA	<a href="mailto:msangare@breakthroughaction.net">msangare@breakthroughaction.net</a>	<a href="tel:70755635">70 75 56 35</a> <a href="tel:66021075">66 02 10 75</a>
10.	Dr N'Fadama BOIRE	Chargé de Programme CSC	<a href="mailto:aboire@breakthroughaction-mali.org">aboire@breakthroughaction-mali.org</a>	<a href="tel:76436535">76 43 65 35</a> <a href="tel:66436535">66 43 65 35</a>
11.	Dr Daouda MALLE	Consultant Principal, Koulé Consulting	<a href="mailto:dmalle23@hotmail.com">dmalle23@hotmail.com</a>	<a href="tel:66748924">66 74 89 24</a>

### 6.3.3 Liste des participants à l'atelier de validation du M-PON-CR

INSP, Bamako 18-19 Novembre 2020

N°	Nom et Prénom	Titre	Organisation	Lieu de Provenance	Email & Numéro de téléphone
1	Gaoussou Keita	Directeur Général	ANSSA	BKO	Keitag1@yahoo.fr / 76 02 35 13
2	Traoré Aboubacar Sidiki	Planification contrôle	ANSSA	BKO	73 21 74 88 basidiki@gmail.com
3	Aliou Samassékou	Agent	ANTIM	BKO	76 32 68 87
4	Makan Fofana	Chargé de Communication	ASCOMA	BKO	makanf123@gmail.com
5	Oumar Hamidou Soumaré	Secrétaire aux affaires sociales	HCIM	Kati	76 02 05 83
6	Dr Adama Camara	Médecin	DRSHP	Gao	70 81 41 91
7	Nana Aïcha Mint Salah	Chargé PV	DRS Taoudéni	Taoudéni	namintsalah@gmail.com
8	Sylla Mariam Samassa	Boucherie gerante	Boucherie moderne la fourche	BKO	76 73 13 73/69 22 24 24
9	Mme Diallo Assa Diakité	Suivi/Evaluation	CNIECS	BKO	76 20 34 54
10	Sissoko Issa	Responsable Production RQ	Moulin M3 SA	Ségou	issa@m3-sa.com
11	Koné Nouwaly	Point focal PRUSS	DRS	Kayes	Waly188kone@gmail.com
12	Ladji Sidi Traoré	Planificateur	CNIECS	BKO	76 49 87 59
13	Cheickna Diallo	Chargé de surveillance	DRS-KIDAL	KIDAL	cheicksonca@gmail.com
14	Mme Diallo Assa Diakité	Suivi/Evaluation	CNIECS	BKO	76 20 34 54
15	Togora Nana Kadidia	Chargé des réseaux	CNIECS	BKO	74 51 98 79
16	Jude Coulibaly	Coordinateur	CRS	BKO	74 49 70 82/judecoul@gmail.com
17	Youssef Diallo	Chef section secours médical	DGPC	BKO	youssefdiallo208@yahoo.fr
18	Dr Abdoulaye Koné	Chargé de surveillance	DGSHP/SSE MSAS	BKO	79 22 28 30/abdoulas11@yahoo.fr

19	Dr Allasseini Balam	Medecin Point focal	DRS	Tombouctou	75 59 25 75allousmed@yahoo.fr
20	Koné Djénébou	Chargé de com/BSEI	DNSV	BKO	76 16 26 00
21	Hamidou Dougnon	Evangéliste	AGEMPEM	Kati	66 78 71 05
22	Dr Drissa Coulibaly	Directeur	DNSV	BKO	76 02 34 73
23	Dr Diakité Anselme	Médecin	Eglise Catholique	BKO	76 21 27 38/titoti2007@yahoo.fr
24	Siaka Diarra	Réferant Santé	FOSC	BKO	66 96 37 41
25	Diawara Kadiatou A	Medecin	INPS	BKO	76323850/kadiatoudiawara@yahoo.fr
26	Dr Kalil Dicko	Chef de division santé	DRS Ménaka	Ménaka	76334102/kalildicko2@gmail.com
27	Bandiougou M Traoré	Medecin	INPS	BKO	76145754/bandiougou@yahoo.com
28	Dr Diakité Soungalo	Medecin Epidémiologiste	DRS	Sikasso	76 98 49 75
29	Ouane Yeya Fatoumata	Médecin du Travail	INPS	BKO	Yeya-o@yahoo.fr/76495358
30	Mme Keita Fanta Sacko	Agent Comptable	INSP	BKO	Fanta.mct@gmail.com
31	Maimouna Coulibaly	Agent	INSP	BKO	66 59 33 74
32	Salif Sangaré	Agent	Jigi	BKO	76 86 53 27
33	Dr Djeneba Sy	Membre PMOM	LBMALIFST/USTTB	BKO	96 98 06 20
34	Hamare Traoré	Comptable	Mali Lait SA	BKO	malilait@grouperavage.com
35	Mohamed Berthé	CT	MSDS	BKO	63 16 88 00
36	Moussa Niangaly	SP/SEGAL	MSDS	BKO	76 44 72 24

37	Maimouna Ballo	Conseilleur	ONG JIGI	BKO	71 46 84 25
38	Soumaila Diallo	Coordinateur projet	ONG Jigi/MPI EXPAND	BKO	76 18 07 58
39	Dr Almahdi Ag Alitini	Médecin	Soutoura	BKO	74 71 36 87
40	Dr Fatoumata Yarro	Consultante	UNICEF	BKO	76 46 97 11
41	Dr Mounkaila A Bills	Senior GHSA Advisor	USAID	BKO	76 74 80 43
42	Dr Safoura Berthé	CoP	USAID MTAPS	BKO	92 03 59 47
43	Madina Ba Sangaré	Personne Ressource	Retraîtée	BKO	75 59 25 75
44	Dr Mariam Cissoko	Personne Ressource	Retraîtée	BKO	63545270/mayalasora@gmail.com
45	Mohamed Sangaré	Conseiller Régional	Breakthrough ACTION	BKO	70 75 56 35
46	Dr Traoré Aoua Konaré	Chef de Projet	Breakthrough ACTION	BKO	71 29 45 44
47	Paul Cissé	Consultant	Breakthrough ACTION	BKO	76 42 58 01
48	Daouda Mallé	Consultant	Koule Consulting	BKO	66 74 89 24

## 6.4 Liste des documents et outils de référence

### Documents de référence des Agences du Système des Nations Unies

1. Les Procédures Opérationnelles Standard (POS) pour la Coordination de la Préparation et de la Riposte en cas d'évènements de santé publique dans la Région Africaine de l'OMS, OMS-2014
2. La Communication des Risques sauve des vies et préserve les moyens de subsistance : Cadre de préparation en cas de grippe pandémique, OMS 2015
3. Formation à la communication des risques en cas d'urgence (<https://www.who.int/risk-communication/training/module-b/fr/>) OMS
4. Key Issues for development of Standard Operating Procedures: EMRO Emergency Preparedness Workshops Spring 2015, WHO
5. Manuel de Communication des risques appliquée à la Sécurité Sanitaire des Aliments

### Documents provenant des structures nationales

6. Plan stratégique National Une Seule Santé 2019-2023
7. Manuel de Gouvernance de la plateforme nationale Une Seule Santé
8. Décret de la création de la Plateforme Une Seule Santé (PUSS)
9. Décision fixant la liste nominative des Membres de l'Equipe Technique du Secrétariat Permanent de la Plateforme Nationale Une Seule Santé
10. Décret de création de l'Institut National de Santé Publique (INSP)
11. Décret de création de la Direction Nationale de la Protection Civile (DNPC)
12. Décret de création du Centre National d'Information, d'Education et de Communication pour la Santé (CNIECS)
13. Décret de création du Centre National d'Appui à la Santé Animale (CNASA)
14. Loi portant création de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA)
15. Arrêté de création du Centre de Coordination et de Gestion de Crises et Catastrophes (CECOGEC)
16. Manuel de Procédures de Gestion des données du Système de Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte
17. Rapport d'Évaluation Externe Conjointe des principales capacités RSI de la République du Mali, juin 2017
18. Rapport de Mission d'évaluation Performance des Services Vétérinaires (PSV) du mali, novembre 2017

### Documents des institutions sous régionales et de l'Union Africaine

19. Stratégie Régionale pour la Communication des risques en cas de flambées de maladies et d'épidémies dans l'espace CEDEAO- Plan stratégique OOAS 2019-2023

### Documents dont l'élaboration a bénéficié d'un appui de Breakthrough ACTION

20. Plan Stratégique Multisectoriel de Communication des risques et des Urgences de Santé Publique au Mali ;
21. Guides des messages sur les zoonoses ;
22. Rapport de l'étude sur la Cartographie des Acteurs Clés Impliqués dans la Communication de Risque
23. Rapport sur la Revue de la littérature sur les maladies émergentes à potentiel épidémique
24. Rapport de l'analyse approfondie des déterminants sociaux, culturels et individuels des comportements à risque, de prévention et de réponse liés aux cinq groupes de zoonoses prioritaires au Mali
25. Guide de Gestion des Rumeurs et la Stigmatisation et sur la COVID-19 au Mali,
26. Guide d'Informations et de Messages sur la COVID-19 au Mali

## 6.5 Principales allocutions

### 6.5.1. Discours du Représentant du Secrétaire Permanent de la PUSS à la clôture de l'atelier d'élaboration des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques

Monsieur le Représentant du Ministère de l'Élevage et de la Pêche ;  
Monsieur le Représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et Développement Durable ;  
Madame la Représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;  
Monsieur le Représentant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;  
Mesdames et Messieurs des services centraux de l'État ;  
Mesdames et Messieurs les Représentants de Partenaires Techniques et Financiers  
Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités, tout protocole observé,

#### **Chers invités, Bonjour !**

Nous voici aux termes des travaux de l'atelier d'élaboration du manuel de procédures opérationnelles normalisées sur la communication de risques.

Pendant cinq jours (du 05 au 09 octobre 2020) nous avons élaboré de façon consensuelle et sur la base du modèle intégré de OMS les procédures opérationnelles normalisées qui serviront à la rédaction du manuel de référence nationale sur les interventions de la Communication des risques en termes de Prévention, Détection et de Réponse aux urgences de santé publique au Mali.

Chacun dans son domaine a fait montre d'une appropriation totale du processus avec un engagement et des contributions de taille pour aboutir aux résultats que nous venons d'obtenir.  
Soyez-en remercié,

Les productions de cet atelier permettront sans nul doute, au consultant et son équipe de nous fournir un draft de manuel des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la communication de risque basées sur les expertises des participants composés de la partie gouvernementale et des partenaires ici présents. Je suis persuadé que ce manuel répondra aux attentes de la PUSS et fera avancer le score du Mali sur la mise en œuvre du RSI. Le draft du manuel sera par la suite partagé avec tous ici présents pour relecture et amendement. Le processus se terminera par un atelier national de validation du manuel auquel prendront part les membres de la plateforme une seule santé.

#### **Mesdames et Messieurs, Chers participants**

Ainsi, le Mali sera doté d'un outil officiel et performant décrivant les différentes étapes procédurières en communication de risque que chaque intervenant doit suivre en ce qui concerne la prévention, la détection et les interventions face aux événements de santé publique quel que soit le niveau ou la structure.

Donc, pour ce faire :

- Je demande au Consultant et à son équipe, que je félicite d'ailleurs pour la qualité du travail déjà effectué, d'accélérer la cadence pour la rédaction dudit manuel ;
- Je demande aux participants de rester disponible pour les éventuelles sollicitations de contributions pour faciliter la rédaction du document comme ils l'ont été pendant ces 05 jours ;
- Je demande aux partenaires de maintenir et renforcer leur accompagnement tout au long du processus ;

## Mesdames et Messieurs

Par ma voix, la plateforme Une Seule Santé et tous les départements qui la composent remercie chacun et chacune d'entre vous qui œuvrez pour que le Mali honore ses engagements dans la mise en œuvre des recommandations du Règlement Sanitaire International de l'OMS avant la prochaine Évaluation Externe Conjointe du pays.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier chaleureusement les partenaires présents, OMS et REDISSE pour leur accompagnement du pays dans sa réponse aux urgences de santé publique. Mes sincères remerciements vont à l'USAID et à Breakthrough ACTION pour leur appui technique et financier afin que le Mali dispose d'un manuel des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la communication des risques et des urgences de santé publique et pour ses autres actions en faveur du Mali dans la poursuite des objectifs de l'Agenda Mondial de la Sécurité Sanitaire.

Pour conclure, je souhaite à chacun et chacune un bon retour dans vos foyers respectifs et déclare clos l'atelier d'élaboration des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la communication des risques et des urgences de santé publique au Mali.

Je vous remercie.

**Dr DIAKITE Adama Baridian**  
*Conseiller Technique*  
*Ministère de la Santé et du Développement Social*

## **6.5.2. Mots de remerciement du Directeur Pays de Breakthrough ACTION aux participants à l'atelier d'élaboration des Procédures Opérationnelles Normalisées sur la Communication des Risques**

Monsieur le Conseiller Technique du Ministère de la Santé et du Développement Social, Représentant le Secrétaire Permanent de la Plateforme Une Seule Santé ;  
Monsieur le Représentant du Ministère de l'Élevage et de la Pêche ;  
Monsieur le Représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable,  
Madame la Représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;  
Monsieur le Représentant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile  
Monsieur le le représentant du Directeur du CNIECS ;  
Mesdames et Messieurs des services centraux de l'État ;  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers en l'occurrence de l'OMS et du REDISSE

### **Mesdames et Messieurs, Chers invités**

Au terme de ces cinq jours d'atelier, je voudrais exprimer mon entière satisfaction et ma profonde gratitude à toutes et tous pour la qualité du travail accompli  
J'ai personnellement apprécié votre disponibilité et l'esprit d'équipe, toutes choses qui ont permis d'atteindre les objectifs assignés à cet atelier, à savoir :  
Premièrement, élaborer les Procédures Opérationnelles Normalisées de la Communication des risques,  
Deuxièmement, définir les modalités pratiques de mise en application, de suivi-évaluation et de mise à jour des dites procédures et

### **Troisièmement, définir les utilisateurs du Manuel**

Ces procédures ayant été élaborées par les acteurs nationaux que vous êtes, prouve de la disponibilité de ressources compétentes pour accompagner le Projet Breakthrough ACTION dans ses différentes activités au Mali dont le renforcement des capacités en matière de mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI) 2005. Dans les prochains jours, le Consultant partagera la première mouture du Manuel des Procédures Opérationnelles Normalisées de la Communication des risques qui sera partagée avec vous pour vos inputs. Ce manuel sera ensuite présenté à un atelier de la Plateforme Une Seule Santé pour revue avant d'être finalisé  
J'adresse mes sincères remerciements aux autorités maliennes pour tout l'accompagnement dont bénéficie mon institution en général et le projet Breakthrough ACTION en particulier. Mes vifs remerciements s'adressent au Consultant Dr Daouda Mallé et son équipe pour la qualité de la facilitation avec toute la modestie dont ils ont fait montre. Pour conclure, je puis vous assurer de la disponibilité de mon équipe à soutenir les efforts en cours dans le cadre de l'approche une seule santé d'une part et pour opérationnaliser les Procédures Opérationnelles Normalisées.

### **Mesdames et Messieurs, Chers participants**

Au nom de l'équipe du Centre des Programmes de Communication de l'Université Johns-Hopkins et celle de Breakthrough ACTION, je souhaite à toutes et tous un bon retour en famille et avec l'espoir de nous revoir très prochainement à l'atelier de revue du Manuel sur les procédures Opérationnelles normalisées sur la communication des risques  
Je vous remercie

**Dr TRAORE Aoua KONARE, MD, MPH**  
*Chef de projet USAID/Breakthrough ACTION*

**POUR PLUS D'INFORMATION:**

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION POUR LA SANTE (CНИЕCS)

Tél: 20 22 54 93 -BP : 1218 - E-mail : [cniecs@sante.gov.ml](mailto:cniecs@sante.gov.ml)

CENTRE NATIONAL D'APPUI A LA SANTÉ ANIMALE(CNASA)

BP: E 1495 Tel/FAX : 20 24 05 61 - E-mail : [cnasa@gmail.com](mailto:cnasa@gmail.com) Parc de Sotuba-Bamako.